Les formes de l'interrogation en français moderne : leur emploi, leurs significations et leur valeur stylistique

Autor(en): **Fromaigeat, E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **3 (1938)**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-5516

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les formes de l'interrogation en français moderne: leur emploi, leurs significations et leur valeur stylistique

Introduction:

La forme interrogative, son importance et la fréquence de ses diverses formes en français moderne

La présente étude n'avait à l'origine qu'un but pratique et se proposait simplement d'élucider pourquoi, dans certains cas, la langue française usuelle de nos jours donne la préférence tantôt à l'une, tantôt à l'autre des formes interrogatives possibles. Les grammaires scolaires sont muettes à ce sujet. Il existe bien une remarquable étude de M. Lucien Foulet qui expose « *Comment ont évolué les formes de l'interrogation* » (*R 47*, 243–348). Elle constitue un excellent chapitre de syntaxe historique, mais, pour l'époque contemporaine, elle s'en remet presque exclusivement à des observations personnelles. Celles-ci me semblaient fort justes; cependant elles pouvaient avoir été influencées par le point de vue historique de ces recherches. Or le problème m'intéressait au point de vue de la linguistique statique. Non que j'eusse prévu des résultats sensiblement différents, mais je ne pensais pas avoir le droit d'accepter sans contre-épreuve l'aboutissement d'investigations d'un caractère si différent. Le cheminement de mes recherches m'ayant été dicté par les circonstances, c'est celles-ci que je me permettrai d'exposer tout d'abord:

Dans le parler usuel la question est extrêmement fréquente. Il est donc très important de familiariser les étrangers qui veulent étudier une langue avec la forme interrogative de celle-ci. Or l'enseignement scolaire des langues est surtout fondé sur la lecture de textes; ceux-ci reflètent le langage littéraire, dans lequel la

véritable question est plutôt rare. Pour le français cet état de choses est encore aggravé par le fait que cette langue possède plusieurs formes interrogatives. L'une se sert de l'inversion; c'est la seule forme que tous nos élèves connaissent dans leurs langues maternelles respectives. Malheureusement, elle présente dans certains cas une assez grande complication syntaxique. La forme qui présente une formule introductive (*est-ce que*) aussi bien que celle qui se contente de la mélodie interrogative seule, sont inconnues ou du moins beaucoup moins fréquentes dans d'autres langues et en outre beaucoup plus rares dans les textes écrits que dans la langue parlée. Il est de toute évidence que l'enseignement d'une langue étrangère doit accorder à l'enseignement de la forme interrogative une importance beaucoup plus grande que l'enseignement de la langue maternelle et faire dans ce domaine de la syntaxe des exercices beaucoup plus fréquents que ne l'exigeraient la compréhension des textes lus et la correction des travaux écrits (dictées ou compositions). Mais pour l'enseignement du français d'autres questions se posent encore: Est-il indiqué d'écarter, au début de l'enseignement du moins, certaines formes interrogatives compliquées? Pourrait-on, à la rigueur, se contenter de n'enseigner qu'une seule des formes interrogatives possibles et, dans l'affirmative, laquelle faudra-t-il choisir?

Chaque professeur de français a trouvé sa solution propre de ce problème, selon son usage personnel d'abord et ensuite selon le degré de naturel du langage qu'il a coutume de parler lui-même à l'école. Il est évident que celui qui, en classe, ne se départit jamais d'un langage châtié ou du moins livresque et scolaire, emploiera d'autres formes interrogatives, qu'un collègue qui s'exprime avec naturel et bonhomie, voire même avec plus ou moins de laisser-aller. Si, dans l'enseignement de la langue maternelle, un langage châtié peut être de rigueur, ne fût-ce que pour faire contrepoids au débraillé croissant de la conversation courante, il me semble que, d'autre part, il faut éviter d'enseigner aux étrangers des formes livresques ou archaïques qu'ils n'auront presque jamais l'occasion d'entendre dans la vie réelle.

Placé en présence de certains faits linguistiques concrets, je dus me rendre compte que le problème, beaucoup plus complexe que je ne me l'étais imaginé d'abord, ne pouvait comporter aucune solution générale. Voici notamment deux de ces faits, qui m'ont engagé à examiner de plus près ce problème de syntaxe.

Quelques maîtres de français de langue allemande, à l'occasion d'une nouvelle édition d'un manuel de français en usage dans leurs

classes, avaient l'intention de soumettre certains désiderata à l'auteur. Ils me firent l'honneur de me consulter sur le bien-fondé de leurs propositions. L'une de celles-ci consistait précisément à demander que, pendant la première année d'enseignement, l'auteur se limitât aux formes interrogatives avec *est-ce que*. Au point de vue pédagogique, cette proposition me parut de prime abord très recommandable. Mais, avant de me prononcer, j'examinai une à une les questions où la formule *est-ce que* devait être substituée à l'inversion. Il s'agissait en grande partie de questions sur un texte lu. (*La Suisse est-elle grande ou petite? — Jean est-il tombé? — Poum a-t-il eu honte?*) Il y en avait évidemment un certain nombre où la formule *est-ce que* me semblait absolument possible. Dans d'autres, au contraire, cette forme m'aurait choqué. Pour celles qui commençaient par un adverbe interrogatif, et elles étaient nombreuses, je pouvais m'expliquer cette répugnance par l'influence des grammaires scolaires. Mais il y avait d'autres cas. Pour quelle raison, dans ces questions, aurais-je moi-même donné la préférence à l'inversion? J'hésitais entre plusieurs explications. Je craignais même que, vivant depuis longtemps dans un pays de langue allemande et lisant le français plus que je ne le parle, mon sentiment linguistique ne fût quelque peu faussé en faveur des formes littéraires.

Mais un cas exactement contraire se présenta bientôt: En résumant une scène de la *Poudre aux yeux* de Labiche, un de mes élèves avait écrit: « Pour se vanter, Mme. Malingear raconte que sa fille prend des leçons des meilleurs artistes de Paris. Son mari, étonné, s'écrie: *Que chantes-tu?* » — Inutile de dire que Labiche a écrit: « *Qu'est-ce que tu chantes?* » Mais comment faire comprendre à cet élève que dans ce cas l'inversion ne s'emploie pas. J'avoue que j'ai été embarrassé. J'ai d'abord trouvé une explication, qui du reste m'a été donnée plusieurs fois depuis par ceux que j'ai consultés à ce sujet, mais qui n'en est pas moins inexacte: j'ai dit qu'avec l'inversion le verbe « chanter » serait pris dans son sens propre. C'est juste; mais cela n'explique rien, puisque si l'on substituait *dire* ou *raconter* à *chanter*, c'est-à-dire des verbes employés dans leur sens propre, il n'en faudrait pas moins ajouter *est-ce que*. Pour en avoir le cœur net, je soumis ces cas à un certain nombre de personnes de langue française de diverses parties de la Suisse romande et de France. La forme interrogative, choisie spontanément dans chaque cas particulier, concordait chez tous. Il y avait un peu plus d'hésitation lorsque je proposais moi-même plusieurs formes, en priant de choisir la plus correcte. Quant aux explications données pour justifier le choix de l'une ou de l'autre forme, elles furent si contradictoires que je juge inutile de les citer.

Je signalerai uniquement que, lorsque l'usage préfère l'inversion, la formule *est-ce que* était qualifiée de « populaire, familière, négligée », et même de « vulgaire ». Cependant on ne la considérait généralement pas comme une véritable faute de français, pas même ceux qui m'avaient déclaré péremptoirement: « Je ne dirais pas comme ça ». Quelques-uns admettaient même qu'il n'était pas impossible que cette forme leur échappât dans la conversation courante, mais qu'en tous cas, ils ne l'écriraient pas. Cependant ces mêmes personnes n'hésitaient pas un instant à déclarer qu'elles diraient: « Qu'est-ce que tu chantes? » et pas autrement[1].

Mon enquête me prouva deux choses: 1° Dans notre langue maternelle nous n'avons pas besoin de connaître les règles syntaxiques d'après lesquelles se répartissent certaines formes pour faire à coup sûr le choix qui correspond à l'usage général de la langue. 2° La plupart des sujets parlants ne sont pas capables de se remémorer un nombre suffisant de cas typiques pour en déduire ces règles. Ce n'est donc pas par introspection de leur propre parler qu'ils seront à même d'expliquer à un étranger l'usage auquel ils se conforment instinctivement.

Mais, d'autre part, on ne dispose pas, pour l'étude d'une langue étrangère d'autant de temps que pour celle de la langue maternelle. Dans ce cas, il n'est donc pas possible d'apprendre, par l'usage quotidien, chaque fait linguistique isolément. En outre la forme de notre pensée y est déjà préfigurée par le moule de la langue maternelle. Pour ces raisons, il ne nous est pas possible,

[1] Il est vrai que le *Dictionnaire de l'Académie* donne, sous « chanter », les exemples: « Que me chantez-vous là? » et « Que chante cette lettre? » et LITTRÉ: « Que chantes-tu là? » Ce sont probablement des exemples créés ad hoc. Du reste le mot « là » et le datif « me » y remplacent le caractère affectif de l'interrogation avec *est-ce que* et le sujet « cette lettre » exclut une interprétation au sens propre. Dans MOLIÈRE, M. Jourdain dit déjà: « Et qu'est-ce qu'elle chante cette physique? » Remarquez en outre, dans le cas analogue que constitue l'expression: « Qu'est-ce qu'il va prendre? », où le verbe « prendre » est pris dans un sens figuré et affectif, le *Larousse du XXe siècle* emploie la même forme interrogative dans l'explication: « Qu'est-ce qu'il va subir, attraper? », ce qui prouve bien que le choix de cette forme interrogative n'est pas conditionnée par le sens figuré du verbe, mais par le caractère affectif de toute la phrase.

pour l'étude ou l'enseignement d'une langue étrangère, de nous passer de règles, ou du moins d'explications de la syntaxe courante qu'un indigène observe sans s'en rendre compte.

Or l'usage courant est caractérisé, non par sa nécessité, mais par sa fréquence. En d'autres termes, il s'agit, dans de tels cas, non de règles absolues, qu'on ne saurait enfreindre sans commettre une véritable faute, reconnaissable pour tous ceux qui connaissent la langue en question, mais plutôt d'une espèce de synonymie syntaxique, comportant diverses possibilités d'expression, équivalentes dans certains cas, exprimant des nuances différentes dans d'autres, et qu'on choisit en raison de la fréquence de leur emploi dans la langue courante ou qu'on évite en raison de leur rareté. Cet élément de fréquence, cet examen statistique des faits du langage, est négligeable tant pour la grammaire historique[1], où une seule forme certaine suffit à jalonner une évolution, que pour la grammaire normative, qui se contente de peu d'exemples tirés de bons auteurs pour justifier une manière de s'exprimer. L'étude stylistique du langage, au contraire, doit tenir compte de l'élément de fréquence ou de rareté des formes, soit dans la langue en général, soit dans divers milieux, dans différentes régions, soit dans les langues spéciales: administrative, littéraire etc.[2]

[1] Ce qui n'empêche pas que, dans le domaine de la grammaire historique, un nombre croissant de travaux et surtout les études de dialectologie et de géographie linguistique, tiennent compte de l'élément fréquence des faits de langage. Dans la grammaire normative, la qualification d'«archaïsme» ou de «néologisme» implique également un jugement sur la fréquence d'une forme ou d'une expression. Mais les points de vue historique et normatif n'exigent pas absolument, comme celui auquel nous nous plaçons, une statistique comparative des diverses possibilités d'exprimer la même idée.

[2] J'emploie ici l'expression *stylistique* dans le sens que lui ont donné les études importantes de M. Charles Bally, le fondateur de ce genre de recherches scientifiques. Je considère les diverses formes interrogatives comme des sortes de synonymes, des synonymes syntaxiques, qui aussi bien que les synonymes lexicologiques comportent non seulement une explication de leur signification intellectuelle, mais aussi de leur valeur affective, et relèvent ainsi de la stylistique. La valeur stylistique des formes ne rentre pas dans le cadre des investigations des grandes grammaires histo-

Il s'agira donc avant tout de préciser les limites de la présente étude. Celle-ci se propose d'examiner l'importance des diverses formes d'interrogation dans le parler usuel de la bonne

---

riques du français. Ni K. NYROP (*Grammaire historique de la langue française*, 1914–1930), ni M. FERDINAND BRUNOT (*La pensée et la langue*, 1922) ne se sont demandé quelle signification pouvait avoir la coexistence de plusieurs possibilités d'exprimer la même question dans le même milieu linguistique. Quant à l'appréciation de la fréquence des diverses formes, elle n'intéresse ces grammairiens que dans la mesure où elle démontre la substitution graduelle d'une forme à une autre. Et dans cet ordre d'idées, ils accordent autant d'attention aux formes d'argot ou à celles réputées fautives qu'à celles qu'emploient consciemment les milieux qui se flattent de parler correctement. En effet, ces formes sont peut-être celles de l'avenir, dont la grammaire historique peut à bon droit s'occuper aussi bien que de celles du passé. On comprendra qu'une étude statique et non historique, doive au contraire se limiter au parler d'une seule époque et d'un seul milieu linguistique. C'est pourquoi nous ne nous rapporterons pas ici aux chapitres très judicieux et très documentés que les ouvrages cités consacrent à l'interrogation. Il n'en sera pas de même, d'un autre exposé de ce domaine de la syntaxe, le seul que je connaisse en dehors de l'étude déjà citée de M. FOULET qui tienne compte des nuances de signification qui séparent les différentes formes interrogatives. Je veux parler du chapitre sur l'interrogation qui se trouve dans le quatrième tome du volumineux et original essai de grammaire de DAMOURETTE et PICHON, *Des mots à la pensée*, Paris 1934. Je n'ai pu prendre connaissance de cet exposé qu'après avoir achevé le mien, mais assez tôt cependant pour pouvoir le citer souvent en confirmation des résultats auxquels j'ai abouti. Les exemples cités par ces auteurs vont des débuts de la langue française jusqu'aux auteurs les plus récents et comportent en outre de nombreux et précieux exemples parlés, entendus personnellement par les auteurs et notés exactement avec la référence (temps, lieu, et milieu auquel appartient la personne qui les a prononcés). Mais on n'y fait aucune différence entre les exemples qui frappent par leur étrangeté, qui sont donc probablement rares, et ceux qui sont absolument courants. Le point de vue logique et psychologique auquel se placent les auteurs ne comporte pas cette distinction; il leur suffit d'avoir des exemples réels et incontestables à l'appui de leur très ingénieuse analyse du langage. Le point de vue adopté ici, au contraire, de caractère plutôt pratique que scientifiquement abstrait, ne peut se passer de l'appréciation statistique des phénomènes linguistiques.

société, dans la conversation courante (ni recherchée, ni négligée) du « Français moyen », pour employer l'expression si commode lancée par M. Herriot.

Mais la grande difficulté consistera à trouver le matériel linguistique sur lequel baser ces investigations statistiques. Comment sera-t-il possible de compter le nombre de questions et de déterminer le pourcentage de chaque forme interrogative dans le parler de la bonne société de nos jours ? L'idéal serait évidemment de disposer de copieux relevés sténographiques, ou mieux encore phonographiques de conversations naturelles dans les milieux les plus divers. Hélas ! des documents de ce genre manquent absolument. Lorsque nous voulons examiner de plus près comment parlent nos contemporains, nous en sommes réduits, comme pour les langues du passé, à nous servir de documents littéraires. Seulement, pour notre temps, nous avons un grand avantage : c'est celui de pouvoir juger, dès la première lecture, du degré de naturel, de réalisme de la langue de l'auteur. Il y a des comédies, des romans, des drames, où tous les personnages parlent « comme des livres », il y en a d'autres où ils parlent tous la même langue : celle de l'auteur. Mais il y en a aussi, heureusement, où le texte nous suggère l'intonation, le geste même, tant il est saisissant de vérité. Les œuvres littéraires les plus appropriées aux investigations statistiques seront évidemment ces dernières et la comédie contemporaine sera le genre auquel il conviendra de donner la préférence. Cependant nous possédons en outre une œuvre contemporaine qui n'est pas une œuvre dramatique, mais dont l'auteur, doué d'une sensibilité et d'une mémoire peu communes, réfère les paroles qu'il a entendues avec une exactitude de ton vraiment exceptionnelle. Les dialogues y sont, il est vrai, plus rares qu'on ne le voudrait. Mais les personnages appartiennent presque tous aux milieux cultivés, et aux milieux les plus divers : noblesse, grande et petite bourgeoisie, artistes, écrivains et savants. Je veux parler des volumes de Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu*. (Je désignerai ces citations par P.).

Je me suis donc d'abord astreint à faire la statistique des différentes formes d'interrogation dans les quatre premiers volumes de Proust. J'ai fait ensuite le même travail pour une comé-

die d'un auteur parisien, d'un homme de théâtre sans superstitions grammaticales, mais dont la langue représente vraiment celle de la bonne société parisienne, M. Sacha Guitry, *Françoise*, 1932 (désignée par G.). Enfin j'ai choisi une comédie d'un autre auteur, né en province celui-là, mais venu à Paris dès l'âge de dix-huit ans, je crois, et écrivant lui aussi une langue très naturelle et très « parlée », M. Tristan Bernard, *L'Ecole des Charlatans*, 1930, (TB.). A titre de contrôle, j'ai examiné les autres volumes de Proust (P. VI, VII etc.), quelques pièces plus anciennes (de Molière, Labiche) ou toutes récentes (de Guitry, Géraldy, Vildrac, Romains etc.). Si les résultats obtenus concordent, il y a donc des chances qu'ils puissent représenter le langage de nos jours.

Je nommerai interrogations totales, que je désignerai aussi par l'abréviation (t.), celles qui se rapportent à la proposition entière et sollicitent les réponses: oui, non, si, etc.; ces interrogations contiennent déjà les éléments qui seront confirmés ou contestés par la réponse. (*Ton père est-il arrivé? Est-ce qu'il restera longtemps? Tu es content?*). L'interrogation partielle (p.) au contraire ne se rapporte qu'a un élément (complément, circonstance, sujet, verbe) de la proposition. Cet élément n'est pas encore connu ou du moins pas exprimé par l'interrogeant; il est remplacé dans la question par un pronom ou un adverbe interrogatifs, ou par un adjectif interrogatif accompagné du substantif dont on veut connaître le complément (*Qui est là? Que fait cet homme? Qu'est-ce qui bouge là-haut? Quand viendrez-vous? Où es-tu? Quels arbres restent verts?* etc.).

Quant à la forme de l'interrogation nous distinguerons: 1° celle qui est caractérisée par la mélodie seule, par l'intonation, ou, dans l'écriture, par le point interrogatif seul (*Tu viens?*); je la désignerai par l'abréviation (m.). 2° celle où l'interrogation est exprimée par une inversion (i.) p. ex.: *Viens-tu? Quand viendras-tu?*; et enfin, 3° l'interrogation introduite par la formule interrogative *est-ce que* (f.) (Ex.: *Est-ce que tu viens? Quand est-ce que tu viendras?*). Très fréquemment on se contente d'exprimer d'un ton interrogatif la partie de la proposition qu'on désire se faire confirmer ou compléter. (*Son père est parti. — Son père? — Oui. — Hier? —*

Non, ce matin). Comme le prouve la réponse, il s'agit d'une interrogation totale elliptique (e. t.). Mais on peut aussi se contenter d'exprimer un mot interrogatif, soit seul, soit renforcé, soit accompagné de l'élément de la proposition dont il sollicite le complément. (*Son père est parti. — Pour où? — Quand ça? — Pourquoi parti? — Payé combien? — Quand ça, hier? — Des étrangers d'où? — De quelle couleur, la cassette?*). Nous avons alors à faire à une interrogation partielle elliptique (e. p.). Enfin il nous reste à signaler une espèce d'interrogation conditionnelle (e.c.) qui sollicite l'avis de l'interlocuteur sur une chose à faire, ou son conseil sur des circonstances qui pourraient se présenter (*Si j'y allais? Et s'il n'est pas là? = Que dirais-tu si j'y allais? Que faut-il faire s'il n'est pas là?*).

Voyons d'abord s'il y a lieu d'écarter l'une ou l'autre de ces formes comme étant trop peu usuelle. Dans les trois œuvres examinées en premier lieu, comportant pour P. 300, pour G. 130 et pour TB. 170 questions, les trois formes interrogatives principales (m., i., et f.) se répartissent comme suit:

(m.):	P. 39 %	TB. 34 %	G. 54 %
(i.):	27 %	25 %	20 %
(f.):	34 %	25 %	16 %

Nous voyons donc qu'il n'y a aucune raison d'écarter l'interrogation introduite par la formule *est-ce que* comme étant trop populaire, puisque les personnages de Proust appartenant en grande partie à la noblesse et aux classes intellectuelles s'en servent dans une si forte proportion. Nous voyons en outre que la proportion des interrogations par inversion reste à peu près constante, et qu'elle constitue à peu près un quart de toutes les questions; il n'y a donc pas lieu de négliger cette forme et de la considérer comme étant surtout littéraire. Mais ce qui surprendra tous ceux qui ne voient le langage que sous l'angle des grammairiens, c'est le fait qu'une de ces formes interrogatives, celle qui se contente de l'intonation (ou du point interrogatif), et que la plupart des grammaires ne signalent même pas, est dans le langage réel de beaucoup la plus fréquente.

Si P. n'en accuse pas un pourcentage plus élevé, c'est parce que l'auteur ne cite textuellement que les questions caractéristiques et plus ou moins affectives, ce qui fausse quelque peu le résultat statistique en faveur de (f.) Cette même raison m'a empêché de tenir compte des questions elliptiques, dont P. ne cite textuellement qu'un petit nombre. Pour G. 10,6%, pour TB. 16% des questions sont elliptiques. Encore un résultat que les grammaires ne laissent pas prévoir.

C'est dans TB. que, d'après mon impression, le langage est le plus familier; les interlocuteurs sont des médecins, des garde-malades, des malades riches et souvent imaginaires d'un sanatorium. Les quelques interlocuteurs de G. appartiennent tous à la classe cultivée et riche et sont probablement Parisiens. C'est peut-être ce qui explique la diminution de (f.) chez G. par rapport à TB.

Voici en outre un tableau comparatif des diverses formes interrogatives dans quelques autres pièces contemporaines[1]:

Tableau I

Pièce et auteur	*Total des questions comptées*	*Pourcentage des formes interr. employées*			
		m. %	i. %	f. %	e. %
Brouille, Vildrac	209	35½	23½	9½	31½
Knock, Romains *	255	42¾	23⅕	9⅘	21½*
Trouhadec, id.	319	31¼	40**	7¼*	21½
Christine, Géraldy	340	55½	25½	19	—*
Do, mi, sol, do, id.	571	43	17½	15	24½
Paradis, Guitry	432	30	22	12	36
Gants verts, Fauchois	594	34	21**	7½*	36
Femme ravie, Verneuil	577	34	20	16	30

Remarques: * Pour *Knock*, j'ai compté à part (e. c.) et les formules: *n'est-ce pas?*, *plaît-il?* et semblables, qui font 2¾%. Dans les autres pièces ces formules sont classées d'après leur forme sous (i.); (e. c.) est compté sous (e.). Dans *Christine* je n'ai pas tenu compte de (e.). — ** La langue de FAUCHOIS est sujette à caution

[1] Les éditions dont on s'est servi sont celles de la *Petite Illustration*, sauf pour les deux pièces de J. ROMAINS et le roman de

au point de vue du naturel; on y trouve des imparfaits du subjonctif dans la bouche de ses personnages (*il était fatal que les puissances de joie... réclamassent... Autrement je les eusse... renvoyées et nos relations en fussent restées là*). — *Trouhadec* contient une charge voulue du parler professoral. Or, ce sont les deux pièces qui présentent la plus forte proportion de (i.).

1. A. L'interrogation exprimée par la mélodie interrogative seule (m.)

Nous avons vu que, dans le langage parlé, la plus grande partie de toutes les questions sont exprimées par l'intonation, par la mélodie de la proposition interrogative représentée dans l'écriture par le point d'interrogation, c'est-à-dire sans le concours d'aucun moyen syntaxique proprement dit. Naturellement cette forme de la question s'applique en premier lieu à l'interrogation totale. Dans l'interrogation partielle, la partie de la proposition demandée par celui qui interroge est remplacée dans sa question par un mot interrogatif et celui-ci constitue déjà un moyen syntaxique. Il y a cependant une possibilité de se contenter de (m.) pour (p.) aussi; elle consiste à laisser la partie non connue en suspens:

Vous venez de... ? Il partira à... ? Monsieur ? — Bonamy (TB.). — Vous disiez... cher Monsieur ? (Verneuil).

Ces formes, du reste assez rares, ne sont possibles que pour les compléments circonstanciels amorcés par une préposition ou pour les compléments d'un substantif. Car il est très difficile de faire comprendre ce que l'on demande sans exprimer le lien qui unit

---

PROUST, qui ont été examinés dans l'édition en volume de la *N. R. F.* GUITRY, *Françoise* a été lu à sa parution dans la *Revue des deux mondes*, 1936. Voici le titre entier des pièces: CHARLES VILDRAC, *La brouille* (1931). — JULES ROMAINS, *Knock ou le triomphe de la médecine*, et *M. Trouhadec saisi par la débauche*. — GERALDY, *Christine* (1932), et *Do, mi, sol, do* (1936). — GUITRY, *Un tour au Paradis*, et *Le Renard et la Grenouille* (1936). — FAUCHOIS, *La dame aux gants verts* (1934). — VERNEUIL, *Une femme ravie* (1932). — TRISTAN BERNARD, *L'Ecole des Charlatans* (1930). — Quelques citations sont tirées de PORTORICHE, *Le marchand d'estampes* (1930) et d'ANDRÉ PASCAL, *Le grand patron* (1931).

la partie de la proposition énoncée au complément sollicité. Faute de lien, il faut pourtant recourir au mot interrogatif:

Il mange... quoi? — Il sera où? — Le chapeau de Mademoiselle comment?

Inutile de dire que cette forme d'interrogation passe pour négligée. Il en est de même d'une autre forme qui place le mot interrogatif au commencement de la préposition, mais sans caractériser l'interrogation ni par (i.), ni par (f.):

Comment ça va? — Où il est?

Nous aurons à revenir sur ces formes, puisque, vu l'adverbe interrogatif qu'elles contiennent, elles ne sont pas à proprement parler du type (m.) pur.

Si nous tenons compte de la rareté de (p.) dans la forme (m.), la prédominance de cette forme dans (t.) est d'autant plus frappante. La mélodie interrogative d'une proposition indique tout naturellement qu'on ne croit pas pouvoir affirmer avec certitude le contenu de cette proposition et qu'on en demande la confirmation de la part de l'interlocuteur; mais il est clair aussi que cette demande de confirmation n'implique pas du tout l'attente d'une réponse toujours affirmative, puisque sans cela le ton interrogatif n'aurait plus sa raison d'être. Cependant cette attente d'une réponse positive peut être indiquée plus expressément par des formules telles que: *n'est-ce pas? je suppose, alors, donc, bien, sans doute*, etc.

Alors, en somme, tu es pour qu'on serve le café à tout le monde? (G.) — *Alors* vous tenez à ce que j'aie ma migraine? (P.) — *N'est-ce pas*, Odette, vous ferez *bien* une place à Mme Swann? (P.) — *Comment?* Vous êtes seul? (P.) — Vous avez *bien* mis de côté l'Ecole espagnole? (Portoriche) — Il est *peut-être* devenu religieux? (Portoriche) — Cette mauvaise toux ne cessera *donc* jamais? (id.) — Votre séjour en Espagne ne va pas durer un siècle, *je suppose?* (id.) — *Ainsi*, la reliure vous intéresse toujours? (Pascal, *Grand Patron*.)

Ainsi précisées, les questions caractérisées par l'intonation seule sont possibles même dans des langues où l'interrogation exige sans cela une forme spéciale, p. ex. en allemand:

Sie kommen doch? — Nicht wahr, das ist schön? — Du hast es natürlich vergessen? — Sie sind wohl krank? etc.

C'est probablement pour cette raison que les Allemands ont toujours la tendance à croire que la forme (m.) de l'interrogation exprime, en français aussi, l'attente d'une réponse positive, ce qui ne correspond pas à la réalité.

Une question préalable, dans laquelle l'interrogation est nettement précisée par la forme (i.) ou (f.), ou par (m.) accompagné d'une des formules mentionnées ci-dessus, facilite naturellement la compréhension du sens interrogatif des questions (m.) qui suivent:

Dans *Le petit malade* de Courteline, le médecin demande d'abord: « Et qu'est-ce qu'il a? » puis il se contente de (m.): « Il a bon appétit? — Tu tousses? » — Dans G., le mari sursaute en lisant son journal; sa femme lui demande d'abord: « Qu'est-ce que tu as? », puis pour faire compléter sa réponse: « C'est dans le journal? — C'est un accident d'automobile? — Il est mort? » — Ou avec (m.) précisé par une formule introductive nous trouvons dans P.: « Comment, princesse, vous étiez là? — (réponse) — Vous êtes là depuis longtemps? — (réponse) — Il y a combien de temps? »

Il est évident que la mélodie interrogative doit être distinctement marquée dans (m.), parce que sans elle nous n'aurions à faire qu'à une simple proposition énonciative. Il s'en suit que cette forme ne peut se prêter aux questions rhétoriques, dans lesquelles le sens interrogatif n'est qu'apparent. Cette forme indique donc toujours une interrogation réelle, mais généralement sans accent affectif portant sur l'interrogation entière[1].

En revanche, cette forme se prête mieux qu'aucune autre à la dislocation affective de la proposition, ce qui permet de faire porter l'accent affectif sur une partie seulement de l'interrogation. Celle-ci est alors mise en relief, tandis que le reste de la proposition n'a plus qu'une valeur explicative:

Alors c'est très joli, Paris, cela vous plaît, Paris? (Claretie) — Il est carré, l'écrin? (G.) — Tu l'aurais fait, toi? (G.) — Alors tu ne

[1] Notons cependant: « Il habite Balbec? chantonna le Baron, d'un air si peu questionneur qu'il est fâcheux que la langue française ne possède pas un signe autre que le point d'interrogation pour terminer ces phrases apparemment si peu interrogatives » (PROUST, V.).

trouves pas que c'est très bien, que c'est bien beau, ce qu'il a fait là? (P.) — Tu sais son dernier mot, à Gladys? (Bourget) — Vous ne trouvez pas ça joli, tous ces arbres? (P.) — Mais on s'en fiche bien de sa vieille grand'mère, hein? (P.) — Vous la connaissez, cette brave Oriane? (P.) — Ça ne vous est pas désagréable, monsieur, l'air? (P.) — Notons dans P. une explication intéressante de ce genre de questions. En parlant d'Albertine, Proust raconte: *On lui avait donné* (dans le milieu où elle avait vécu) *l'habitude de se faire répéter tout ce qu'on lui disait pour avoir l'air de s'intéresser.* Et il cite d'elle les questions suivantes: « Ah, c'est bien, sa peinture? » — « Ah? c'est joli, sa maison? ».

Nous voyons que, si l'intensité affective de ces interrogations n'est pas toujours très grande, leur valeur interrogative est toujours réelle. En effet, on trouverait difficilement des exemples de (m.) dans les livres scolaires[1]; cette forme est certainement très rare à l'école, où les questions du maître ne sont guère soutenues par l'intérêt, réel ou feint, pour le contenu de la réponse, puisqu'on attend normalement une réponse déterminée et connue.

Je ne vois guère un professeur qui demanderait: « Il y a des images dans le morceau que nous avons lu? — Ce passage est un portrait de l'avarice? » au lieu de « y a-t-il? — est-il? » (Crouzet, Berthet, Galliot, *Méthode française*, I). Il aurait l'air ou bien de suggérer la réponse ou alors de ne pas la savoir lui-même. Il serait plutôt possible de remplacer (i.) par (m.) dans les questions suivantes: « Avez-vous vu quelques objets exotiques? — Connaissez-vous des mets nationaux ou traditionnels? » (Fouyé, *Livre de Français*) car dans ces cas le maître ne sait pas d'avance quelle devra être la

[1] Nous dépassons ici les limites que nous nous étions tracées p. 6. En effet, la langue scolaire est un langage spécial, qui diffère sensiblement du parler usuel, même de la bonne société, en ce sens qu'il se rapproche davantage de la langue écrite, plus soignée, plus archaïque et moins spontanée. Cependant comme, en somme, tout le monde a été à l'école et étant donné que les langues, surtout les langues étrangères s'enseignent à l'école, il nous a semblé que nous devions signaler en passant en quoi les formes interrogatives de l'école diffèrent de celles de la vie courante. Mais nous n'avons pas englobé le langage scolaire dans notre statistique. Vu l'importance de l'interrogation dans la langue scolaire, il y aurait lieu de faire à ce sujet une étude spéciale. Un autre milieu où l'interrogation joue un grand rôle, c'est celui des tribunaux, qui mériterait aussi une étude à part et que nous laissons délibérément de côté.

réponse. Au contraire dans: « Où vivaient les Druides ? Connaissez-vous une cérémonie de leur culte ? » la réponse négative, et par conséquent la forme (m.) sont pour ainsi dire exclues[1].

1. B. Les interrogations partielles sans inversion et sans formule interrogative

Nous revenons sur cette forme (p. m.). Ici l'interrogation n'est pas exprimée par la mélodie interrogative seule, mais aussi par un mot (pronom, adverbe ou adjectif) interrogatif. Comme cette forme est combattue par les grammairiens, je me contenterai de citer un certain nombre d'exemples pour prouver qu'elle est bien vivante, même dans la bonne société, surtout à Paris et dans les régions où (f.) ne prédomine pas[2].

« Le mien, où il est ? (G.) — Ah! qu'elles sont bonnes (les cigarettes). D'où ça vient ? (Vildrac) — Quel contentement ça vous donne d'être méchant ? (Colette) — Quels chapeaux on met ? — Pourquoi tu ne sors jamais le dimanche ? (Lavedan) — Comment ça s'est passé ? — Combien il y a de pièces ? (Géraldy). »

Toutes ces questions sont placées dans la bouche de Parisiens cultivés. Alphonse Daudet écrit en son nom: « D'abord à quoi ça

[1] Nous verrons du reste plus tard que l'inversion est en outre motivée par le fait que l'interrogation ne porte sur le verbe « connaître » que pour la forme; en réalité on ne demande pas à l'élève de dire si, oui ou non, il connaît une telle cérémonie, mais de la décrire. D'ailleurs la plupart des questions scolaires (t.) contiennent tant de données indispensables et sont par conséquent si longues, que le ton interrogatif devrait être maintenu bien trop longtemps, s'il fallait qu'il exprimât l'interrogation à lui seul. Nous verrons plus loin que dans ces cas la langue usuelle donne la préférence à (f.); mais la langue scolaire maintient même ici la forme (i.). La langue des juges et des avocats préfère, elle aussi, la forme réputée distinguée et littéraire (i.) à la forme réputée populaire (f.). Mais ici la forme (m.), la plus insinuative, est en outre très fréquente («Vous reconnaissez bien avoir volé un phonographe? »), car il s'agit souvent d'obtenir simplement la confirmation d'une chose qu'on sait déjà.

[2] J'avoue que, personnellement, je me servirais dans la conversation de (f.) dans tous les cas où nous avons ici (m.) avec le mot interrogatif placé au commencement; il n'est du reste pas impossible qu'un certain nombre de ces cas proviennent précisément de ce qu'on veut éviter *est-ce que* en transcrivant ces questions.

sert les mots pour tout ce qu'il y a de vraiment senti en douleur?» (*La douleur*) — Et son fils Léon Daudet s'écrie: « Je n'ai qu'un regret; je me trouve emberlingué de trop de philosophie... A quoi ça sert?» (Cité par le *Journal d'Edm. de Goncourt*, 29. VII. 93) — Delteil répond à une enquête des *Nouvelles littéraires*: « Qu'est-ce donc une enquête? De quoi s'agit-il? Et à quoi ça sert?» (*Nouvelles littéraires*, 5. VIII. 33) — « D'ailleurs à quoi ça sert d'écrire des longues lettres, etc. » (Jules Renard)[1].

Mais il arrive aussi que cette forme serve à évoquer le langage enfantin ou populaire. Dans une anecdote citée par Pierre Lièvre (*Merc. Fr.*, 1. III. 33, p. 403), une vendeuse de disques demande: «Sarah Bernhardt? Comment ça s'écrit?» Autres exemples: «...les prostituées qui... demandent: Combien tu donnes?» (Gide) — Une tête d'homme? Où Monsieur a vu ça? (P. VII. 1. 77) — De quoi ça avait l'air tous ces mecs? (Thérive, *Rev. Paris*, 15. XII. 27) — Quel jour ce sera donc? (dit le petit Philippe dans: Barrès, *Amitiés*...) — « Le blond demande, suivant bien entendu la syntaxe nord-africaine: Où tu vas? » (Duchêne, *Mouna, Cachir et Couscouss*, p. 9)[2].

Si la forme interrogative (m.) à la suite d'un adverbe interrogatif n'est pas encore courante partout, il n'en est pas de même de l'interrogation avec le mot interrogatif placé à la fin. Pour faire répéter une partie de la phrase, cette sorte de question est toute naturelle et n'est pas limitée au français:

« Il a dit quoi? — Vous allez où, dites-vous?»

Mais lorsqu'il s'agit de solliciter un complément non encore énoncé de la proposition, cette forme interrogative est très combattue par les puristes, quoiqu'on ne puisse pas du tout la considérer comme caractéristique du français populaire et négligé.

---

[1] Dans tous ces cas, en Suisse romande, nous aurions conservé une trace de *est-ce que*, sous forme de *s* devant consonne et *sk* devant voyelle. («A quoi ça sert? Comment ça va?» avec une *s* prolongée. « Pourquoi-*s*-tu...? Combien *skia*...? »).

[2] Tandis que pour l'Est et la Suisse française c'est (f.) qui évoquerait le parler populaire: « Croyez-vous qu'ils donneront cinquante centimes pour une soirée dramatique ou musicale? ... Bagatelles, disent-ils... A quoi est-ce que cela sert? (A. Sciobéret, *L'homme de lettres dans la République*). V. aussi dans Damourette et Pichon, *op. cit.*, § 1386 des exemples entendus par les auteurs.

La conversation des personnes cultivées en offre de nombreux exemples dans toutes les régions de langue française.

Elle est datée de quand, cette lettre? (Colette) — On ira où? (Géraldy) — On partirait... pour aller où? (G.) — Il est quelle heure? (G.) — Il y a combien de temps? (P.) — Il est comment, dites-vous? (P.) — Et elle revient quand? (Colette) — Tu bois quoi, depuis que tu es marié? (Colette) — Tu seras à Paris quand? — Vous restez ici jusqu'à quand? — Pour aller où? (Géraldy) — Une table comment? (G., *Un tour au Paradis*) — Vu quoi? (Géraldy) — Le marchand d'hommes touche combien par coolie qu'il ramène? (Dorgelès) — L'action a pu se produire quand? (J. Romains)[1].

1. C. L'interrogation elliptique

Comme l'ellipse supprime le verbe et quelquefois le prédicat tout entier, cette interrogation ne saurait être caractérisée par l'inversion verbe-sujet, ni supporter la formule introductive *est-ce que*. L'interrogation elliptique n'en peut pas moins exprimer toutes les espèces de questions, tant totales (e. t.) que partielles (e. p.).

E. P. Dans ce cas, le mot interrogatif constitue la question à lui tout seul. Mais l'intonation interrogative peut aussi indiquer qu'on demande à savoir le complément d'un nom (soit une apposition, soit une caractérisation) ou, au contraire, le substantif support d'un tel complément:

Monsieur? — Bonamy (TB.) — L'appétit? — Excellent. — Votre impression? (Verneuil). — Regarde le joli petit presbytère que j'ai trouvé. — Le joli petit... quoi? (Colette). — Catulle? qui, Catulle? (id.).

Si dans une question partielle il est difficile de faire comprendre quelle partie on désire faire compléter, à moins de remplacer la partie manquante par un mot interrogatif, cette difficulté est encore bien plus sensible dans la forme elliptique (e. p.). Dans de tels cas, l'emploi d'un mot interrogatif sera donc généralement indispensable:

---

[1] Ces deux dernières citations sont tirées de DAMOURETTE et PICHON, *op. cit.*, § 1385 qui écrivent de ces formes: «Les gens de la meilleure société s'en servent couramment».

Combien ce livre là? — A quand notre fête? (G.) — Quelle vente? — En vertu de quelle loi? (Portoriche).

Très souvent le mot interrogatif suffira à lui seul:

Où? — Quand? — Comment? — Qui? — Quoi? — Avec qui? — Sur quoi? etc. On peut le renforcer par le mot *ça*, qui résume en quelque sorte tous les éléments de la question connus des interlocuteurs: « Pourquoi ça? — Où ça? — Qui ça?» etc. ou aussi répéter le verbe à l'infinitif: « Pourquoi faire? — Pourquoi partir? — Comment faire? — Y aller quand? — Voir qui? — A quoi bon te raconter? »

E. T. Les interrogations elliptiques les plus variées sont celles qui correspondent aux interrogations totales. Elles demandent la confirmation d'une partie, exprimée auparavant ou sous-entendue, de la proposition totale:

Méchant! — Méchant? — Injuste. (G.) — Il a été formel sur ce point? — Oui. — Menaçant? (G.). — Ce soir? (G.) Méfie-toi. — Me méfier? (G.) — Une lettre pour toi. — De là bas? (Portor.). Frais compris? (id.) — Douloureux, Fragonard? (id.) — Pas triste, cette jolie fille? (id.) — Ta confiance. En toi? — Ma confiance en moi? (G.) — Pas plus? — et dans le même sens: Que ça? (Labiche) Epouser Marianne? Vous? (Molière) — Moi? (Vildrac) — Oui? — Non? — Sûr?

Signalons encore les interrogations elliptiques qui sollicitent la continuation des paroles de l'interlocuteur:

Eh bien? — Alors? — Et après? — Et encore? — Mais?

Les exclamations prononcées dans un ton interrogatif expriment le doute:

Ah? — Hein? — Vraiment?

Il y aurait toute une étude à faire sur la mélodie interrogative de ces diverses questions elliptiques. Cette mélodie diffère selon qu'il s'agit de demander réellement la confirmation d'une chose inconnue, ou d'exprimer le doute, l'étonnement ou le reproche. Espérons qu'un laboratoire de phonétique disposant des appareils nécessaires entreprendra cette curieuse étude. Les mélodies interrogatives ne varient pas seulement d'un cas à l'autre, mais dans le même cas d'une langue à l'autre et même, peut-être selon

les influences dialectales, d'une région à l'autre au sein de la même langue. D'autre part, différentes langues offrent quelquefois des analogies surprenantes.

E. C. La phrase conditionnelle incomplète, c'est-à-dire ne comprenant que la proposition subordonnée, peut aussi être considérée, lorsqu'elle est prononcée sur un ton interrogatif, comme une question elliptique[1].

Si nous partions ? (TB.) — Si nous en causions tout de suite ? (TB.) — Et si vous n'êtes pas là ? (Portor.) — Et si je trouve un Boucher ? (id.). — Si j'y allais ? (Labiche) — Mais s'il avait besoin de quelque chose ? (G.) — Et si j'étais Juif ou protestant ? (G.).

Remarquons ici que la mélodie permet de distinguer des interrogations de significations très différentes.

Elles peuvent solliciter un conseil, des instructions etc. On pourrait alors les interpréter par: « Qu'est-ce qu'il faut, (ou: faudrait) faire si... qu'arriverait-il si... » Elles peuvent être purement rhétoriques et exprimer simplement l'incertitude: « Si j'y allais? » (Labiche), « Si je barricadais l'entrée? » (V. Hugo, *Hernani*). Enfin il y a de simples succédanés polis de l'impératif: « Si nous causions? — Si vous m'aidiez un peu? »

Signalons encore, puisque nous parlons de la mélodie, que celle de l'allemand est beaucoup plus interrogative dans ces sortes de questions (c'est-à-dire que le ton monte davantage), alors que dans les autres questions elle l'est moins qu'en français.

Nous avons le droit de considérer toutes les sortes de questions dont nous avons parlé jusqu'ici, qu'elles soient elliptiques ou non, totales ou partielles, comme des interrogations uniquement caractérisées par la mélodie ou l'intonation. Celle-ci doit, par conséquent, être considérée comme un fait syntaxique aussi bien que l'ordre des mots. En effet, même dans les questions qui exigent un mot interrogatif, celui-ci, qu'il soit adverbe, pronom ou adjectif n'exprime pas à lui seul le sens interrogatif, puisque, dans d'autres propositions, il peut aussi avoir un sens conjonctif (*Je sais où c'est*).

[1] « Il s'agit d'une hypothèse restée en suspens » expliquent DAMOURETTE et PICHON, *op. cit.*, § 1403.

2. L'interrogation exprimée par l'inversion (i.)

Dans cette forme interrogative le fait syntaxique est l'ordre des mots. Il entre ainsi en concurrence avec celui qui exprime en français l'accusatif ou régime direct, dont l'importance a probablement donné lieu à la tendance du français à eliminer de plus en plus toute autre inversion verbe-sujet, tout particulièrement dans les cas où le sujet est un substantif[1].

Même dans la langue populaire l'inversion du sujet-pronom reste courante dans toutes les questions fréquentes.

« Plaît-il ? — Quelle heure est-il ? — Quel âge as-tu ? — Qu'est-ce à dire ? — Faut-il . . . ? — Veux-tu ? (menace ou reproche) — Que voulez-vous ? (résignation) — Penses-tu ! (protestation) — Crois-tu que c'est beau ! ».

Et avec le sujet de la première personne, où l'inversion est en voie de disparition depuis des siècles, elle reste possible avec quelques verbes très fréquents[2].

Du reste nos tableaux statistiques vont nous confirmer cette constatation. Parmi les formes (i.), les plus fréquentes se rapportent aux verbes usuels et aux auxiliaires (v. Tableau II)[3].

---

[1] V. aussi FOULET, *op. cit.*, p. 262: « De 1350 à 1630 l'effort de la langue a consisté principalement à faire triompher l'ordre sujet-verbe-complément . . . L'évolution des formes interrogatives nous montre un aspect de cette lutte. » et BLINKENBERG, *L'ordre des mots en français moderne* (Kopenhagen 1928), p. 155: « On a vu que l'ordre des mots dans les phrases exclamatives est assez flottant, mais cependant l'inversion y perd en terrain. » Or, si un grand nombre d'inversions tendent à disparaître du langage parlé (p. ex. celles qui suivaient « aussi » et « peut-être »), il faut bien constater aussi que les locutions figées et les combinaisons de mots particulièrement fréquentes n'ont nullement été affectées par cette tendance. Ex.: Ainsi soit-il. Vive le roi, etc. Il en est de même dans l'inversion interrogative.

[2] FOULET, *op. cit.*, énumère: *suis-je*, *ai-je*, *vois-je*, *puis-je*, *sais-je*, *dois-je*.

[3] De même parmi les exemples des XIXe et XXe siècles cités par DAMOURETTE et PICHON, *op. cit.*, dans les §§ 1389, 1390, 1399 et 1400 (qui étudient les questions p. et t. du type i.), *40 sur 56* se rapportent également à des auxiliaires, aux verbes *vouloir*, *devoir*, *puis-je*, *falloir*, *aller* (auxil.), *dire* et *voir*.

Un autre caractère très fréquent du type (i.) est que l'inversion ne s'y rapporte pas au verbe sur lequel porte la question, mais à un verbe introductif.

Ainsi: « Pouvez-vous me dire où se trouve la gare ? » ne sollicite pas du tout la réponse: « Oui, je le peux », mais l'indication où est la gare. Dans P. une vieille servante campagnarde demande toujours: « voulez-vous . . . ? » avec (i.): « Voulez-vous parier que . . . ? » ou, même, exemple particulièrement typique, parce que l'inversion s'y accompagne d'un barbarisme qui dénote le caractère absolument populaire du parler: « Voulez-vous que j'éteinde ? » (P.) — Autres exemples: « Sais-tu si ta mère est seule ? (P.) Savez-vous avec qui nous dînons ? (P.).»

Dans de tels exemples le type (i.) s'étend aussi à des verbes moins fréquents:

Ne pensez-vous pas que . . . ? — Ne trouvez-vous pas que . . . ? — Vais-je déclarer que . . . ? — M'autorisez-vous à répéter que . . . ? (Vildrac) — Vous rappelez-vous que . . . ? — Me permettez-vous de . . . ? — Savez-vous ce qui serait gentil ? — Trouvez-vous peut-être que c'est un peu triste ? (P.) — Ne dirait-on pas que . . . ? (Fauch.) — Te rends-tu compte que . . . ? — Estimes-tu que . . . ? (Géraldy).

Sur plus d'un millier de questions, il ne nous reste plus qu'une dizaine de formes (i.) qui exigent une autre explication. Il est vrai que je n'ai trouvé celle-ci qu'après avoir étudié l'interrogation (f.); si je me permets de la signaler dès maintenant, ce n'est pas seulement pour grouper systématiquement tous les emplois de (i.), mais aussi parce que cette explication vaut en même temps pour les exemples cités jusqu'ici.

La formule *est-ce que* est choisie de préférence pour exprimer l'intensité affective de la question, entre autre la vive curiosité de connaître la réponse. Comme d'autre part (m.) ne peut exprimer une question qui ne serait pas nettement interrogative (c'est-à-dire pour laquelle on ne prévoit pas de réponse) puisque le ton interrogatif est précisément l'unique moyen syntaxique qui caractérise cette forme, il en résulte que pour exprimer les questions purement rhétoriques ou exclamatives, les questions à faible intensité interrogative, il ne reste que la forme caractérisée par l'inversion. C'est donc cette dernière qu'on

choisira toutes les fois qu'on n'attache à la réponse sollicitée qu'une curiosité relativement faible[1].

« L'interroges-tu jamais ? » (Géraldy) veut dire: « tu ne l'interroges jamais, ou peux-tu me prouver le contraire? » — « M'autorisez-vous à répéter...? », cité plus haut, signifie: « je vais répéter cela à moins que vous n'y voyiez un inconvénient. » — « Savez-vous ce qui serait gentil ? » se dit sans attendre la réponse, avec le sens de « si vous étiez gentil, vous feriez ce que je vais vous dire ». — Ainsi dans P., Mme. Verdurin nous est décrite comme une dame qui parle avec volubilité et questionne souvent sans écouter la réponse, ou en répondant elle-même. Voici quelques-unes de ses questions: « Pourquoi ne l'amèneriez-vous pas ici, votre cousine... ? Aime-t-elle la conversation... ? Est-elle agréable... ? Oui, eh bien, alors très bien. » — « Aimez-vous les tartes aux pommes ? Oui, eh bien! notre chef les fait comme personne. » (P.) — Il en est de même des questions de pure politesse. Une jeune fille rencontre un camarade de sport en costume de golf: « Vous venez du golf, Octave ? » dit-elle pour se faire confirmer sa supposition; puis par politesse elle demande: « ça a-t-il bien marché ? étiez-vous en forme? » (P.) — Autre exemple: « Où votre ami demeure-t-il à Paris ? Comme les trois quarts des rues etc. ». Le baron Charlus continue à parler sans attendre la réponse et feint de ne pas s'intéresser au jeune homme dont il parle. (P. V, p. 205).

L'inversion est aussi la forme interrogative du monologue:

« Chaque fois on se demande: En réchappera-t-elle ? » (Colette).

Enfin la questionscolaire est le domaine par excellence de la forme (i.). En effet, dans ce genre de questions l'interrogeant connaît la réponse généralement mieux que l'interrogé; l'intensité affective de ces interrogations est donc très faible[2].

---

[1] V. aussi FOULET, *op. cit.*, p. 309: « Très souvent du reste nous avons à faire dans les livres à des interrogations de pure rhétorique, où ce serait presque une contradiction d'accentuer le pronom, la tournure traditionnelle suffit parfaitement. » La tournure traditionnelle c'est ce que nous appelons (i.).

[2] Nous nous excusons de citer de nouveau le langage scolaire et renvoyons le lecteur à ce que nous avons dit à la note de p. 14. Il nous semble incontestable que la faible intensité interrogative des questions qu'on forme à l'école d'après le type (i.) confirme notre manière de voir. Cependant nous n'allons pas jusqu'à prétendre qu'elle explique le maintien de cette forme à l'école. Les

C'est dans les livres scolaires qu'on trouve le plus souvent la forme la plus rare d'après nos statistiques: l'inversion comportant un sujet-substantif. Ce substantif ne pouvant être placé après le verbe, parce qu'il s'y confondrait avec le régime à l'accusatif, doit rester devant le verbe et être remplacé dans l'inversion par son représentant pronominal; il s'en suit que ces interrogations possèdent un double sujet; c'est une forme qu'on considère comme caractéristique du français:

« Madame votre mère viendra-t-elle nous voir? — Le train est-il parti? etc. »

Or, en pratique cette forme est fort rare. D'abord parce qu'il arrive assez rarement que, dans la vie courante, on ait à poser une question concernant une personne, un objet ou une idée dont on n'a pas encore parlé et qui ne puisse par conséquent pas être désignée simplement par un pronom. Je n'ai pas fait une statistique exacte des interrogations selon la personne grammaticale de leur sujet, mais il est facile de se rendre compte que la majorité des questions concerne les secondes personnes. Lorsqu'il s'agit d'une troisième personne, le substantif qui la désigne a généralement déjà été exprimé et la question peut se former à l'aide du pronom seul. Dans P., 8% des questions ont un sujet substantif; ce nombre est relativement élevé, parce que les questions citées textuellement ne sont que les plus caractéristiques et les plus importantes. Dans une pièce de théâtre et surtout dans la con-

maîtres, les professeurs peuvent très bien s'y servir de (i.) pour la même raison que les juges et les avocats le font au tribunal et les prêtres et les confesseurs vis-à-vis de leurs ouailles, c'est-à-dire pour des raisons de prestige, pour maintenir les distances, pour se distinguer du commun. Mais, d'autre part, si la forme (i.) est devenue la forme polie de l'interrogation, celle par laquelle on montre sa bonne éducation, ne pourrait-elle devoir ce prestige précisément à l'influence de l'enseignement scolaire? N'en est-il pas de même de la liaison? L'état actuel du langage ne permet pas de trancher cette question, puisque (i.) est aujourd'hui — en même temps — l'interrogation polie et distinguée, l'interrogation à faible intensité et celle qu'on préfère à l'école. Du reste, la politesse et la réserve exigent précisément qu'on ne questionne pas avec trop d'insistance, qu'on dissimule sa curiosité.

versation ordinaire, ce pourcentage serait bien plus faible. En effet, il est de $1^1/_2$% pour G. et de $^3/_4$% pour TB. Mais la plupart de ces questions sont des inversions simples[1]:

A quoi servent les journaux? (G.) — Qu'est votre oncle? (P.) («Que» ne peut être suivi de l'inversion à double sujet). — Qu'a donc monsieur à pleurer ainsi? (P.) — Que comporte la procédure d'urgence? (*Temps*, 29. VII. 26) — Quel est ce monsieur? (P.) — Quelle rage avait donc cette fille de ne pas faire chez elle ses affaires? (Bertrand, *Louis XIV*) — Et quels sont vos prix? (P.) — Où est le guide Michelin? (G.) — Où sont les allumettes? (Courteline) — Comment s'y prendra la langue? (Foulet, *o. c.*).

D'autres interrogations dont le sujet est un substantif se servent de la forme (f.):

Est-ce que le médecin doit revenir? (G.).

Enfin parmi les rares interrogations à double sujet, il convient encore de mettre à part les propositions nettement disloquées, de caractère plus ou moins affectif:

---

[1] Celles-ci sont possibles dès que le verbe ne peut avoir de régime direct, est neutre ou réfléchi. Cependant tous les pronoms et adverbes interrogatifs ne supportent pas également bien l'inversion simple; v. FOULET, p. 294. Selon cet auteur, on ne pourrait pas dire: «Pourquoi crie cet enfant?». Le petit nombre d'exemples avec «pourquoi» et un sujet-substantif ne me permet pas d'affirmer l'impossibilité d'une telle forme, mais la prédominance de la forme à double sujet précisément avec «pourquoi» est incontestable. Voici du reste les exemples que j'ai trouvés: «Pourquoi Monsieur crie-t-il comme ça?» (P.). Ce cas ne prouve rien, car dans les interrogations comportant une troisième personne de politesse (Monsieur, madame, etc.) l'inversion est beaucoup plus fréquente que dans les autres interrogations, de sorte qu'une personne qui dit: «pourquoi Monsieur crie-t-il?» pourrait très bien dire d'autre part: «Pourquoi crie cet enfant?». Cependant les autres exemples sont également à double sujet: «Pourquoi ta mère ne me l'a-t-elle pas appris elle-même en dînant?» (P.) — Mais pourquoi Hélène traite-t-elle ce docteur de...? (Géraldy) — Pourquoi la sonnette de la porte t'émeut-elle à ce point? — Pourquoi ce don de pénétration ne s'exerce-t-il pas...? (Fauchois) — Pourquoi ce propos vous révolte-t-il? (id.). La majorité des cas de double sujet se rapporte à des questions commençant par: «Pourquoi», ce qui paraît bien confirmer le sentiment de M. Foulet.

« Hé bien! madame la duchesse de la Rochefoucault ? où est-elle ? » (P.) — « Comment s'appelle-t-il, cet Ostrogoth-là ? » (P.) — « Comment est-il, leur intérieur ? » (Colette).

Sur près de 4000 questions examinées, il ne m'en reste ainsi que 19 à inversion avec répétition du sujet. Dans une partie de celles-ci il s'agit d'une troisième personne, employée par politesse à la place de la seconde:

Quand Monsieur va-t-il revenir de Grenoble ? (P. Gavault et G. Berr) — Ces messieurs prendront-ils autre chose ? (Labiche). — Madame trouve-t-elle que ce soit d'une amoureuse ? (P.).

Mais même lorsque le sujet est autre, cette forme est surtout employée dans les questions très polies; comme le contexte en fait foi dans l'exemple suivant:

« Et votre impression quelle a-t-elle été ? » demanda ma mère par politesse et curiosité (P.). (Il s'agit d'une bourgeoise s'adressant à un diplomate noble, en visite chez elle.) — « Comment le roulement s'établit-il ? » (G.) demande à Saint-Pierre un personnage qui affecte par politesse un intérêt très vif pour l'organisation du Paradis. — « Maria t'a-t-elle fait un bon petit dîner ? » (Géraldy) est une interrogation plus aimable et plus tendre qu'avec (m.), tandis que (f.) envisagerait la possibilité que le dîner eût aussi pu être mauvais. — « De quoi les gens se mêlent-ils! » (Géraldy).

Si au lieu de comédies nous avions examiné des livres scolaires la proportion de ce genre de questions serait beaucoup plus forte. En effet, c'est à l'école qu'on pose surtout des questions sur toute espèce de personnes, de choses ou d'idées qui n'ont pas encore été exprimées dans la proposition précédente et c'est dans ce genre d'interrogations que l'intérêt de l'interrogateur est le moins fort.

Comment la langue française compte-t-elle de soixante à cent ? — Sur quelle syllabe de chaque mot l'accent tonique tombe-t-il ? (Larrive et Fleury) — Toute l'eau de la plaine forme-t-elle des torrents ? (Gaston Bonnier) — Dieu voit-il tout ? (*Catéchisme du Diocèse de Bâle*).

L'habitude d'interroger dans ces circonstances déteint sur le parler professoral même dans la vie ordinaire. Parmi les 19 questions mentionnées plus haut, 5 se trouvent dans la même pièce: *Monsieur Trouhadec saisi par la débauche*, par Jules Romains,

dont le protagoniste est un professeur au Collège de France, étranger à la vie de son temps.

Des interrogations telles que: « Cette prononciation n'a-t-elle pas je ne sais quoi d'asiatique ? » et « Cette bague ne vous paraît-elle pas magnifique ? » caractérisent sa manière de parler, tandis que: « Comment cet infâme individu a-t-il eu l'audace de m'approcher ? » et « Les commerçants font-ils scrupule de s'enrichir ? » sont des questions rhétoriques où l'inversion indique la faible intensité interrogative.

Rappelons que cette pièce est, parmi toutes celles que nous avons examinées, la seule où (i.) est plus fréquent que (m.).

Signalons cependant que, même dans la langue scolaire, on évite la répétition du sujet toutes les fois qu'il est possible de le faire sans avoir recours à (f.) ou (m.):

A quoi s'expose un écolier qui arrive tard ? — Quels sentiments doit éprouver un écolier pour son maître ? (Carré et Moy) — Quel but veut atteindre M. Jourdain ? — De quoi se réjouit alors M. Jourdain ? — Quelle fin se propose le parasite ? (Frey et Guenot) — Auquel des deux articles a entendu se référer le législateur ?

Jusqu'à présent nous n'avons pas fait de distinction entre (t.) et (p.). En effet, tout ce que nous avons pu constater est valable pour les deux sortes de questions. Mais si nous consultons la statistique des cas (v. Tableau III), nous obtenons des résultats qui confirment, pour une fois, les prescriptions des grammaires. Celles-ci conseillent d'éviter ou interdisent même l'emploi de (f.) après les adverbes et adjectifs interrogatifs[1].

La forme (f.) est bien moins fréquente que (i.) dans les questions (p.) commençant par « qui », elle est très rare dans les questions comportant d'autres outils interrogatifs (adverbes, pronoms « qui » ou « quoi » précédés de prépositions, adjectifs interrogatifs). En revanche, « qu'est-ce que » est beaucoup plus fréquent que l'interrogation avec inversion après « que »[2].

[1] L'évolution historique n'appuie pas cette sévérité. D'après FOULET, *op. cit.*, p. 258 *est-ce que* s'emploie, dans la vieille langue, plus facilement après les adverbes qu'après les pronoms. V. aussi la note à p. 37 sv.

[2] Cette préférence s'explique par la grammaire historique, v. FOULET, *op. cit.*, p. 265: « *Qu'est-ce que* appartient au plus ancien fonds de la langue, est attesté dès les premiers monuments de notre

Le cas « qu'est-ce que » mis à part, on peut donc dire que l'inversion est la forme normale de l'interrogation partielle. En effet, nous avons vu que, précédée du mot interrogatif, la forme (p. m.) [*où il va?*] est encore souvent considérée comme familière ou enfantine et que, lorsque le mot interrogatif est placé à la fin, [*il va où?*], elle a généralement un sens spécial, invitant à répéter un complément qu'on a mal compris; nous venons en outre de constater la rareté de (p.) avec la forme (f.). Notons cependant que, dans le langage usuel de la vie courante, le plus grand nombre de ces interrogations (p.) sont tout simplement elliptiques[1].

Tableau II

Verbes employés dans les interrogations totales (i).

	P. VI, VII	Géraldy	Vildrac	Romains (Knock)	Verneuil
Auxiliaires	8	—	—	—	—
Avoir	3	4*	3*	5*	9*
Être	13	12*	3*	8*	3*
vouloir	—	6	6	3	3
pouvoir	3	1	—	1	2
savoir	3	1	1	3	—
croire	2	1	3	1	—
faut-il	1	1	—	2	—
plaît-il	—	1	—	—	—
aller (auxil.)	—	1	1	—	1
Total des v. usuels	33	28	17	23	20
sur un total de	42	30	24	29	33

* y compris les auxiliaires.

littérature et remonte même, sans doute, au latin. De *est-ce que*, au contraire, depuis les origines jusqu'à la fin du XVe siècle, aucune trace, semble-t-il. »

[1] La forme (i.) reste en outre irremplaçable par (f.) ou (m.) dans les propositions de forme interrogative, mais à valeur exclamative: « *En ai-je vu! — L'ai-je assez maudite!* (A. Daudet) — *Où allons-nous, mon Dieu!* (PASCAL, *Le grand patron*) — *En a-t-il dit des sottises* » (cité par Nyrop) ou à valeur concessive: « *Un pauvre demande-t-il l'aumône, ne la lui refusez pas.* » — « *Est-ce vrai? est-ce*

Tableau III

Interrogations partielles avec inversion ou avec formule *est-ce que*

Outil interrog.	Guitry		Géraldy		Fauchois		Romains (Knock)		P.VI, VII		Vildrac		TB.	
	i	f	i	f	i	f	i	f	i	f	i	f	i	f
que	5	39	12	135	10	37	7	14	5	26	2	12	6	21
qui	1	2	11	—	5	5	1	2	2	—	2	—	3	1
prép. + quoi	2	—	11	1	2	—	2	—	2	—	1	—	1	—
prép. + qui	2	—	3	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—
quand (et: depuis quand, jusqu'à quand)	3(1)	—	2	—	2	—	—	—	1	—	—	—	—	1
où (et: depuis où, d'où)	6(1)	—	21	—	3	—	(2)	—	4	—	3(1)	—	3	4
comment	10	—	31	3	2	—	4	—	9	—	6	—	12	—
pourquoi	29	—	42	4	12	—	4	—	8	1	1	—	1	—
combien	—	—	—	—	2	—	—	1	—	—	—	—	1	—
quel + subst.	6	—	10	—	4	—	4	—	—	—	1	—	2	—
lequel	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total (sans «que»)	59	2	132	8	33	5	18	3	26	1	14	—	23	6

Au total presque 86% des questions commençant par *que* se servent de la formule *est-ce que*, un peu plus de 14% de l'inversion. Au contraire, de toutes les autres interrogations partielles, $92^2/_3$% ont l'inversion, $7^1/_3$% seulement ont la formule *est-ce que*.

---

faux? Je n'en sais rien» (PASCAL, *Grand Patron*); v. FOULET, *op. cit.*, p. 316 et NYROP, *Gramm. hist.*, t. VI, § 338. Ce ne sont pas des interrogations et nous n'avons pas à nous en occuper ici. D'autre part, nous ne tenons pas compte non plus, dans les présentes investigations, de l'évolution historique des formes. Sinon il y aurait lieu d'examiner si les exclamations de la langue familière, telles que: « Ce que j'en ai vu! — Ce que je l'ai maudite! — Ce qu'il m'en a dit! » etc. ne remontent pas, elles aussi, à des interrogations (f.) dans lesquelles *est-ce* s'est réduit à *s* (= *ce*). Il faudrait voir ce que donnent ces formes dans les régions et les milieux où, d'habitude, on a coutume de prononcer, dans « ce que », l'*e* muet de « ce » et non celui de « que ».

3. L'interrogation introduite par la formule *est-ce que* (f.)

Si, comme nous venons de le voir, l'inversion n'a pas disparu complètement du langage populaire, la formule *est-ce que* d'autre part, est loin d'être bannie du langage le plus soigné. Elle se maintient tout d'abord pour des raisons de forme. Certains verbes ne peuvent avoir la forme (i.) à la première personne du présent. Lorsque (m.) ne suffit pas à caractériser l'interrogation, il faut dans ces cas recourir à (f.):

« Est-ce que je cours? — Est-ce que je vends? » etc.

Déjà au XVIIe siècle, l'Académie française et Thomas Corneille recommandent de prendre un autre tour que l'inversion et de dire p. ex.: Est-ce que je mens? Les verbes de la première conjugaison ont bien une forme interrogative à la première personne du présent, mais le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'elle n'est pas usuelle dans la langue parlée. Des questions telles que:

« T'en parlé-je jamais? » — « En somme, que demandé-je? »

sont très rares dans la conversation courante, même lorsqu'on tient à marquer une faible intensité interrogative ou une grande politesse. On leur préférera:

« Est-ce que je t'en parle jamais? — En somme qu'est-ce que je demande? » même dans la langue écrite de nos jours. — « Rose, où est-ce que je m'habille? (Colette) — Pourquoi est-ce que je ne peux pas sortir librement, pourquoi demandez-vous aux autres ce que je fais? » (P. VII).

Du reste, dans le langage purement intellectuel et objectif, il est rare qu'on ait à poser des questions à la première personne; quoique nettement rhétoriques, ces questions n'en ont pas moins, en même temps un caractère affectif (p. ex.: « est-ce que je sais, moi? ») ce qui, dans la plupart des cas, justifierait l'emploi de la forme (f.) pour des raisons stylistiques. Néanmoins il est fort probable que c'est la forme et non la nuance stylistique de (f.) qui en a déterminé le choix dans de tels cas; *est-ce que* a été introduit dans la mesure où la voyelle du pronom « je » s'est amuïe. Du reste, les exemples qui suivent montrent qu'il n'est pas toujours facile de se prononcer à ce sujet:

Je voudrais savoir ce que tu me reproches! Est-ce que je sors le soir sans toi? (Ici (i.) est impossible). Est-ce que je te quitte souvent dans la journée? (Ici (i.) semblerait étrange). — Est-ce que j'ai une correspondance clandestine? Est-ce que j'ai une chambre à part? (Dans ces deux derniers cas (i.) serait parfaitement possible. Mais toute la citation a un caractère nettement affectif: Colette, *Chéri*). — Il en est de même du passage suivant, tiré du *Lys rouge* d'Anatole France: « Est-ce que je sais, moi? Est-ce que je peux dire? Est-ce que je comprends encore? Est-ce que j'ai encore une idée, un sentiment, une lueur de quoi que ce soit? Est-ce que... ? » Notons en outre déjà chez Molière (*Avare*): « Quelles grandes dépenses est-ce que je fais? » (Etonnement indigné du fils auquel le père reproche ses dépenses.) Ou chez Lesage: « est-ce que je vous force à recevoir les quarante patagons? » D'après le sentiment linguistique de nos jours, « fais-je, vous forcé-je » paraîtraient étranges, toute considération stylistique mise à part; mais il est incontestable que les deux citations ont un caractère affectif et que c'est celui-ci qui a déterminé le choix de la forme (f.) En voici un exemple plus probant, tiré également du *Diable boiteux*: « Juste ciel! Qu'est-ce que j'entends? Je suis donc ici dans l'appartement de ma sœur? » Le contexte prouve le caractère affectif de cette exclamation interrogative, exprimant une très grande surprise. La preuve que ce n'est pas la première personne qui a engagé l'auteur à se servir de (f.) nous est fournie quelques pages plus loin, où nous lisons dans une interrogation purement rhétorique: « Qu'entends-je? Quels bruits confus frappent les airs? » Même dans la langue contemporaine l'emploi de (f.) avec la 1re personne a lieu dans des cas où l'inversion serait possible et où par conséquent (f.) exprime une nuance stylistique: « Est-ce que je peux avoir un porto? demanda timidement Paule » (Edmond Jaloux). La jeune fille a-t-elle voulu éviter la forme un peu prétentieuse « puis-je » ou bien l'intensité interrogative de sa question est-elle un effet de sa timidité?

La langue de nos jours préfère aussi la forme (f.) à (i.) dans les interrogations dont le sujet est « cela, ça » et où l'on pourrait fort bien, sauf pour s'informer du complément direct, se servir de l'inversion avec répétition du sujet:

« Est-ce que ça n'a pas l'air d'un salon? » (= ça n'a-t-il pas...) (P.) — « ...chacun se demandait (à l'arrivée d'une tapissière devant le château): Qui est-ce que cela va être? » (= qui cela va-t-il être?) (P. V).

Lorsqu'on s'informe du complément direct, la forme avec *est-ce que* est de beaucoup la plus fréquente.

Aussi trouvons-nous (f.) même dans la bouche de Dorante du *Bourgeois gentilhomme*. A l'encontre des membres de la famille Jourdain, que Molière a caractérisés dans leur langage par un emploi fréquent de *est-ce que*, Dorante préfère toujours (i.); cependant Molière lui fait dire: « Qu'est-ce que cela fait ? » — Les milieux intellectuels et aristocratiques décrits par Proust nous en fournissent d'autres exemples: « Qu'est-ce que ça peut me faire ? » — Qu'est-ce que ça peut me faire, votre amie ? ». Ce dernier exemple avec le pronom « ça » pour « votre amie », montre bien le caractère affectif de cette formule, de sorte qu'ici encore le choix de (f.), qui semble exigé par la forme, peut tout aussi bien se justifier par la nuance affective exprimée[1].

Il y a enfin un cas dans lequel, de nos jours[2], la question ne saurait se formuler autrement que par (f.). C'est celui de l'interrogation partielle pour demander un sujet-chose: « Qu'est-ce qui est tombé ? » Ce cas se présente assez rarement en pratique. Parmi les 600 questions de P., G. et TB., je n'en ai trouvé qu'un seul exemple; encore est-il écrit avec le pronom « il », ainsi que cela arrive souvent dans les verbes impersonnels lorsque la prononciation n'exige pas la liaison et que par conséquent l'« l » de « il » est muet.

« Qu'est-ce qu'il vous prend ? » (P.) — J'en trouve d'autres exemples dans: Pascal, *Le grand Patron*: « Qu'est-ce qui me vaut le plaisir de votre visite ? »; dans Géraldy: « Qu'est-ce qui se passe ? » et « Qu'est-ce qui s'est passé ? » (2 sur un total de 665 questions); les deux mêmes questions dans Guitry, *Un Tour au Paradis*, où

[1] DAMOURETTE et PICHON, *op. cit.*, § 1369, 1579, 1580, citent des exemples d'inversion de « ce » qu'ils ont entendus: « Ici, que devient-ce ? — Où va-ce être ? — Que va-ce devenir ? » On a l'impression que ces formes ont frappé les auteurs et sont les seules qu'ils aient pu noter, alors qu'ils ont jugé inutile de citer des exemples d'autres interrogations (f.) et (m.), entendues bien plus fréquemment, mais conformes à l'usage courant. C'est un de ces cas où le mépris de la statistique pourrait conduire des observateurs de langue étrangère à des déductions parfaitement erronées.

[2] Au XVIIe et au XVIIIe siècles on pouvait encore remplacer « qu'est-ce qui » par « qui ». Il en reste quelques traces au XIXe siècle, mais je n'en ai pas trouvé d'exemple parmi les questions du XXe siècle que j'ai examinées. Il semble que même des formules telles que: « Qui me vaut l'honneur de cette visite ? » aient disparu de la langue usuelle de nos jours.

il y a en outre: « Qu'est-ce qui vous fait rire ? » et « Qu'est-ce qui vous a fait dormir comme cela ? » (4 sur 431); enfin dans Vildrac: « Qu'est-ce qui va se passer ? » (1 sur 209).

Sur le total des questions examinées $^1/_4$% se rapporte à un sujet-chose et, de ce nombre, la moitié comporte le verbe « se passer »[1]. Cela prouve qu'une forme syntaxique très importante en grammaire au point de vue de la structure logique de la phrase, peut être d'une importance très secondaire si l'on considère sa fréquence dans le langage de tous les jours. Et il est assez amusant de constater que la même forme *qu'est-ce qui* employée abusivement et malgré la défense des grammairiens pour *qui est-ce qui* (forme [p.] pour demander le sujet-personne) est à peine beaucoup plus rare:

« Ils ont des défauts; mais qu'est-ce qui n'en a pas ? » (P. VII). — « Qu'est-ce qui jouait cette Chercheuse d'esprit ? » (P.). — « Qu'est-ce qui t'a dit cela ? – C'est lui. » (Verneuil). — « Pouah! qu'est-ce qui a fumé ici ?[2] (G. Sand).

Nous avons vu que les autres interrogations partielles préfèrent (i.). Cela tient sans doute au fait que le mot interrogatif annonce assez distinctement le caractère interrogatif de la proposition, qui peut ainsi se passer de l'adjonction de *est-ce que*. Le pronom « que » avec son *e* muet fait exception; il ne peut supporter à lui seul la mélodie interrogative; c'est pourquoi l'emploi le plus fréquent de la forme (f.) se trouve après ce pronom, quoique celui-ci puisse tout aussi bien se construire avec (i.) (*Qu'est-ce que tu fais? = Que fais-tu?*).

Ce qu'il y a de curieux, c'est que, malgré les restrictions qui frappent l'emploi de (i.) avec le présent et le pronom « je », ainsi qu'avec le pronom « ça », « cela », malgré l'impossibilité de se passer de (f.) pour demander le sujet-chose, et enfin malgré la préférence marquée pour la forme (f.) après le pronom « que », il est presque

[1] Ce qui est d'autant plus frappant que, justement avec ce verbe, (i.) serait possible: « Que se passe-t-il? » —, p. ex.: « Que s'est-il passé ensuite? » (LONDON, *La justice et ses sourires*, P. 1934).

[2] Dumas père, polémisant contre Buloz et voulant le faire passer pour un homme dénué de culture, cite de lui, munie d'un *sic*, la question: « Qu'est-ce qui dit cela ? » (*Merc. de Fr.*, 1. VII. 33, p. 78).

toujours possible d'attribuer en outre le choix de f. à une raison stylistique.

Si l'on consulte les grammaires, la valeur stylistique de cette forme consisterait à évoquer un milieu populaire, où elle est censée avoir la préférence. Il est hors de doute que certains auteurs se sont servis de (f.) dans ce but; mais cet emploi est plutôt un fait de stylistique littéraire qu'un fait stylistique de la langue spontanée. Je n'ai pas l'impression que, dans le langage courant, on se serve de la formule *est-ce que*, non pour exprimer un sentiment personnel, mais pour caractériser la façon de parler d'une personne appartenant aux milieux populaires. L'inverse me semble beaucoup plus probable, c'est-à-dire, le fait d'employer l'inversion pour se donner un air de bonne éducation, ou aussi par simple politesse envers l'interlocuteur. Nous en avons déjà cité des exemples. — Je me contenterai donc de signaler l'emploi de (f.) comme évocation de milieu dans le style littéraire.

Dans le *Bourgeois gentilhomme*, la famille de M. Jourdain semble avoir une prédilection pour cette forme: « Comment est-ce qu'il dit ? (Jourdain). Où est-ce donc qu'il a perdu l'esprit ? (Mme. J.) Comment est-ce que cela s'appelle ? » et « De quoi est-ce que cela guérit » (Nicole, servante chez M. Jourdain). Voir aussi la question des violons dans les *Précieuses*: « Qui est-ce qui nous donnera de l'argent ? »

Chez les auteurs modernes, l'emploi de (f.) pour évoquer le parler populaire peut avoir été suggéré par les grammaires[1]. H. Bordeaux, dans la citation qui suit, caractérise par (f.) le parler enfantin: « C'est un docteur de l'Eglise ? — Un docteur ? Qu'est-ce qu'il enseigne, tante Dine ? » et « Est-ce qu'il ne reviendra pas, tante Dine ? » (*R. d. D. M.* 15. V. 1931).

Afin de préciser sans parti-pris grammatical la valeur stylistique de (f.), le mieux sera d'examiner les indications scéniques des comédies ou le contexte des romans chaque fois que cette

[1] V. p. ex. celle de LANUSSE et YVON, Paris 1930, § 301, N: « Les tournures *quand est-ce que, comment est-ce que, où est-ce que*, dans lesquelles *est-ce que* suit un adverbe interrogatif, appartiennent à la langue familière et négligée. »

forme est employée. On trouvera que le sentiment exprimé le plus souvent par (f.) est l'étonnement. Or, c'est en effet l'étonnement, la surprise, qui confère à une question son maximum d'intensité interrogative. Mais, tandis que l'étonnement est le plus souvent expressément mentionné, les cas d'intérêt plus ou moins passionné pour la réponse sollicitée ne sont pas moins fréquents, quoique moins souvent signalés par le contexte.

Voici des exemples de cette intensité interrogative:

« Mais, monsieur mettez la main à la conscience; est-ce que vous êtes malade ?» (Mol., *Mal. im.*). — « Mais, dans le fond, qu'est-ce qui vous manque ?» (Dancourt, *Le Tuteur*). — «Voyons, là... vraiment, est-ce que vous vous y êtes jeté exprès ? » (Labiche. — Demande anxieuse de Monsieur Perrichon, qui était fier d'avoir sauvé un homme et qui vient d'apprendre que celui-ci s'était jeté exprès dans une petite crevasse du glacier). — On voit que cette signification de (f.) n'est pas limitée à la langue contemporaine, dont voici d'autres exemples: « Qui est-ce qui est là ? » (G.) s'écrie anxieusement un mourant qui avait fait venir une personne aimée et qui entend tout à coup des voix dans l'antichambre. — «Est-ce que vous comptez suivre la carrière de votre père ? me dit-il d'un air distant mais d'intérêt» (P.) — « Et est-ce que personne n'a prononcé le nom de M. Giolitti ? » demande un diplomate qui parle généralement un langage très châtié et quelque peu archaïque, mais que cette question intéresse particulièrement (P. VII). — « Quand enfin je me décidais, quand de l'air le plus indifférent que je pouvais, je demandais: Est-ce que nous nous promenons ensemble ce soir ? » (P. VII. — Cet air indifférent est démenti par l'intensité de l'interrogation). — « Est-ce que vous allez par hasard chez lui ce soir ?» (P. — demande-t-on à une personne qu'on veut charger d'une commission). — « Elle disait sur un ton anxieusement interrogatif: Est-ce que vous la connaissez ? » (P.) — « Qui est-ce qui te l'a donnée?» (G. — demande un jaloux qui aperçoit une bague inconnue au doigt de son amie). — « Qu'est-ce que vous avez ?» (P. — demande une servante lorsque son maître s'arrête de parler.) — « Est-ce que vous vous êtes dit bonjour ?» (P. — demande anxieusement une maîtresse de maison qui craint le contraire). — « Qu'est-ce que vous faites dans ce moment ? dis-je à l'auteur de la Bête humaine.» (*Journ. des Goncourt*, 12. III. 1890). — « Que faites-vous ? » n'aurait été qu'une simple demande de politesse; la forme (f.) dénote au contraire l'intérêt qu'Edm. de Goncourt prend aux travaux de son confrère.) — (A Pézenas, fêtes en l'honneur de Molière, en présence du Ministre des Beaux-Arts:) Je ne pus contenir l'expression de

mon étonnement. « Eh bien! quoi, me dit le ministre, est-ce que ce n'est pas beau ? » (Lettre de Saint-Saëns à Camille Bellaigue. *R. D. M.*, 1. IV. 36).

Voici maintenant des exemples d'étonnement, de surprise:

« Qu'est-ce que je vous ai fait ? » (Mol., *Av.* demande la Flèche tout étonné de la colère imprévue d'Harpagon.) — « Est-ce que M. Purgon le connaît ? » Mol., *Mal. im.* demande la fille de M. Argan, étonnée d'apprendre que ce médecin connaît l'homme qui a demandé sa main, et son père, non moins surpris, réplique: « Oui, est-ce qu'il ne te l'a pas dit ? » (Mol.) — « Tiens-toi donc droite... Comme tu es coiffée ! » dit Madame Perrichon à qui on vient de demander sa fille en mariage, et Henriette répond, étonnée: « Qu'est-ce qu'il y a ? » (Labiche) — « Qu'est-ce que c'est que cette personne, Basin ? demanda-t-elle d'un air étonné » (P.) — Et la surprise souvent si bien jouée de M. Loyal (au Cirque): « Qu'est-ce que vous venez faire ici, vous ? » (S. Guitry, *Souvenirs*) — La Toutouque... s'étonnait: « Qu'est-ce qu'elle a ? » (Colette) — « Qu'est-ce que j'ai donc que je ne dors pas ? » (id.) — « Eh bien! fit Cazal effaré; qui est-ce qui dit le contraire ? » (Courteline).

L'étonnement se transforme facilement en reproche:

« Allons, Gilberte, qu'est-ce que tu fais ? » (P.) — « Qu'est-ce que c'est que cette affaire-là... » avec un dédain ironique. (P.) — De même l'exemple cité au début de cette étude: « Qu'est-ce que tu chantes ? (Labiche) — Qu'est-ce que tu chantes ? Le prix Nobel ? à moi ? (Pascal, *Le grand Patron*) — Qu'est-ce que tu me chantes ? (Courteline) — Et d'autres expressions du même genre: Est-ce que tu es malade ? (= fou). — Est-ce que tu perds la tête ? — Est-ce que tu te fiches du monde ? — Qu'est-ce que papa va me passer ? — Qu'est-ce qui te prend ? » (Courteline).

Tous ces exemples ne sauraient se rendre par (i.) dans ce sens de reproche ou d'exclamation craintive. Même la question purement rhétorique, lorsqu'elle est affective, se sert de (f.). Voir les exemples déjà cités à la première personne du singulier. De telles questions peuvent alors n'exprimer qu'une négation impatiente:

« Est-ce que je sais, moi ? » — « On n'est pas obligé d'inviter tout le monde; est-ce qu'il m'invite ? » (P.). — « C'est l'occasion pour Zola de répéter sa phrase: Qu'est-ce que ça fait, les éreintements, qu'est-ce que ça fait? Rien! » (Goncourt. *Journ.*). — « Avant de te rencontrer, qu'est-ce que j'étais? » (Pascal, *Le grand Patron*) —

Et même chez Gide, où (f.) est assez rare: « Ah! qu'est-ce qu'il serait sans moi? » (*Ec. femmes*), ou dans *Marius* de Pagnol, quoique (i.) soit resté plus fréquent dans le parler du Midi que dans celui du Nord: « Si à 23 ans je ne puis offrir une tasse de café, alors qu'est-ce que je suis? »

L'intensité interrogative est quelquefois motivée par le doute:

« Est-ce que vous ne pourrez pas le rattraper? me demanda Charlus avec l'anxiété du doute » (P.) — « Qu'est-ce que vous me dites là? s'écria la duchesse pleine d'incertitude » (P.).

Nous avons vu que la forme (f.), très courante après « que », est beaucoup plus rare après les autres mots interrogatifs. Proust nous offre des exemples très significatifs.

La même personne, qui exprime son mépris pour un intrus inconnu par la question: « Qu'est-ce que c'est que cet Ostrogoth-là? » dira plus loin malgré la même nuance affective de la question: « Comment s'appelle-t-il, cet Ostrogoth-là? ». Ailleurs on dit dans le même instant: « Qu'est-ce que ça peut me faire? » et « En quoi ça peut-il me gêner? » — ou encore: «Mais, monsieur Bloch, quel temps fait-il donc? Est-ce qu'il a plu? » (Tous: P. — Dans le dernier exemple avec (i.), l'intensité interrogative est exprimée par l'adverbe « donc ».) — De même dans un exemple de Colette: « Qu'est-ce que tu as? De quoi as-tu donc peur? »

Notons cependant que le désir de varier la forme interrogative peut fort bien avoir contribué pour sa part au choix de (i.) après ces adverbes interrogatifs. En effet, même dans la meilleure société, il n'est pas rare que le caractère affectif de la question entraîne le choix de (f.) après des adverbes ou pronoms interrogatifs autres que « que »:

« Où est-ce que Mme. Swann a pu pêcher tout ce monde-là? » (P.) — (Le verbe « pêcher » dans ce sens concourt avec (f.) à exprimer l'indignation.) «Ah! Combray! quand est-ce que je te reverrai »? (P. — La douleur de l'absence conduit à l'emploi de (f.) même dans cette question rhétorique et exclamative.) — « Comment est-ce que je ne le connaîtrais pas? » (P. — Ici (f.) exprime l'impatience et la surprise du baron Charlus à qui un quidam, s'embrouillant dans les titres de noblesse, vient de demander s'il connaît le duc de Guermantes, qui est son propre frère.) — « De quoi est-ce que

j'ai l'air ? » (TB., *La gloire ambulancière.* — Protestation indignée). — « Combien est-ce qu'il vous a coûté ? » (déjà chez Musset, *Nouvelles: Les deux maîtresses*)[1].

[1] Nous trouvons dans DAMOURETTE et PICHON, *op. cit.*, la confirmation des résultats auxquels nous sommes parvenus, confirmation d'autant plus précieuse pour nous que ces auteurs y arrivent par un moyen tout à fait différent, non par l'observation empirique, mais par la déduction logique, par l'analyse scientifique de la structure du langage; v. § 1391, t. IV, p. 322: « Il faut d'ailleurs se garder de croire que même dans le parler de nos jours, le tour avec *est-ce que* et les tours étudiés aux § 1388, 1389 et 1390 (= inversion) soient strictement équivalents. Ce n'est pas sans des raisons affectives, inspirées par les circonstances que l'on substitue le tour avec 'est-ce que' aux autres tours interrogatifs. » Et § 1396, p. 327: « Néanmoins par le tour 'est-ce que le roi viendra ?' la langue française nous montre qu'elle conçoit l'interrogation totale comme pouvant avoir un sciscitament. Avec 'quand est-ce que', on interroge sur le temps, avec 'où est-ce que', sur le lieu; avec *est-ce que*, on interroge sur la réalité; par une subtilité de pensée, cette réalité du fait, séparée du fait lui-même, devient une circonstance sciscitamentaire (sciscitament = membre de phrase qui exprime la circonstance sur laquelle porte l'interrogation) alors que le fait est l'indicament (= le reste de la phrase). » Et § 1404, p. 343: « La phrase 'est-ce que le roi viendra ?' s'interprète: 'Le fait que le roi viendra existe-t-il ?' ... est-ce ... exprime ... l'inquiétude interrogative, mais l'exprime purement, le génie français ayant remarqué qu'en réalité cette inquiétude interrogative, cette attitude allocutoire, était toujours la même quel que fût le contenu de la question. » — « ... alors qu'[*è s k* (*œ*)] n'est guère qu'interrogatif, [t i] garde de ses origines une valeur plus ample; ses emplois exclamatifs, notamment, sont importants. » —

Les investigations historiques de FOULET, *op. cit.*, ne sont pas moins concluantes. « Partout, écrit-il p. 253, au XIIe et au XIIIe siècle 'qui est-ce que, qu'est-ce que' expriment surprise, indignation, colère, dégoût. C'est tout au plus si ces locutions s'affaiblissent parfois à ne marquer qu'un sentiment de vive curiosité. Au XIVe siècle il n'y a pas de changement sensible dans la valeur de ce tour. » — Cependant si l'évolution historique confirme la valeur stylistique que nous avons attribuée à (f.), elle ne laisse pas prévoir la préférence accordée aujourd'hui à (i.) après les adverbes interrogatifs. Au contraire, M. FOULET constate: « Il semble que dans le cas des adverbes la littérature se soit montrée plus accueillante au néologisme que dans le cas des pronoms. Les œuvres du XVe siècle confirment cette impression. » p. 258. VAUGELAS trouve « Quand

L'emploi fréquent de la forme (f.) dans la langue usuelle a conduit à l'usure phonétique de la formule « est-ce que ». Dans les parlers où l'(e) muet tombe facilement malgré la rencontre de plusieurs consonnes (p. ex. dans la Suisse romande), *est-ce que* se réduit à « *sk* » et à « *s* ». « Qu'est-ce que tu fais ? » se prononce « *kęstüfę* » par suite de la chute de la consonne médiane (*k*), ce qui est tout à fait conforme à l'évolution du français. Là où dans les groupes de plusieurs consonnes l'*e* muet se maintient, c'est l'évolution supprimant l'« *s* » devant plosives qui s'est manifestée: l'« *s* » tombe et c'est le « *k* » qui reste. Nous avons alors « *kęktüfę* »[1]. Or, ce qu'il y a de curieux, c'est que, tandis que cette dernière prononciation est vivement combattue par les grammairiens, qui la considèrent comme très négligée et même vulgaire, et tandis que les écrivains s'en servent couramment pour caractériser le parler populaire, la prononciation qui ne conserve que l'*s* a passé inaperçue. On peut donc dire *où s-tu vas* sans trop se faire remarquer et sans encourir les foudres des puristes de nos jours[2]. *Où k tu vas* au contraire a tout de suite un air populaire ou argotique[3]. Il est vrai que la première de ces formes (*où s tu vas?*)

est-ce qu'il viendra ? » fort bon pour « quand viendra-t-il ? » et sa recommandation « Il ne faut pas dire: Pourquoi fut-ce que les Romains firent telle et telle chose, mais pourquoi est-ce » prouve qu'à son époque (au XVIIe s.) « est-ce » est devenu une simple formule interrogative et que le sujet parlant n'a plus conscience de la signification littérale des éléments qui la composent. M. FOULET a fort bien vu qu' « il y a presque toujours une intention visible dans l'emploi littéraire de 'est-ce que' au XVIIe siècle. » J'ajouterai que les mêmes nuances stylistiques persistent à notre époque et qu'inconsciemment on choisit encore aujourd'hui la forme (f.) même dans la langue usuelle pour exprimer l'étonnement, le reproche, le dédain ou l'ironie. Il n'y a de nouveau que l'évocation d'un milieu peu cultivé par l'emploi de (f.), qui constitue une nuance ironique réservée au style littéraire seulement.

[1] Cette suppression de l'*s* est attestée déjà dans les *Misérables* (t. VI) de V. Hugo: « Kekseksa ? Ceux de nos lecteurs qui seraient tentés de voir dans cette interpellation de Gavroche ... un mot russe ... sont prévenus que c'est un mot qu'ils disent tous les jours. »

[2] Il n'en a pas toujours été ainsi v. FOULET, *op. cit.*, p. 319.

[3] v. aussi DAMOURETTE et PICHON, *op. cit.*, § 1393: « C'est là une

ne s'entend guère à Paris; elle y a probablement subi à son tour l'amuissement de l'*s* et s'est confondue ainsi avec la forme (m.) (*où tu vas*?) dont nous avons déjà cité des exemples.

Après avoir ainsi abrégé la forme (f.) et après en avoir généralisé l'emploi au point de lui faire perdre sa valeur stylistique particulière, le langage populaire a senti le besoin de créer une forme nouvelle pour indiquer l'intensité affective de l'interrogation. Ces formes populaires ne rentrent pas dans le cadre de cette étude; cependant, il est intéressant de remarquer que le langage s'y est de nouveau servi du verbe « être » et du pronom neutre, mais cette fois sans inversion: « Qui c'est qui s'marie? » ou, combinant cette nouvelle forme avec les anciennes formes interrogatives populaires affaiblies: « Qui c'est-i qui s'marie? » (Ex.: « *Pourquoi c'est-y que vous n'êtes pas venue?* » TB., *Poulailler*) et: « qui qu'c'est qui s'marie? » (Ex.: *Pourquoi qu'c'est qu'ils m'attendent?* R. Benjamin). Le même procédé d'expression y sert de nouveau à caractériser l'intensité interrogative.

Conclusions

Dans la langue usuelle des Français qui parlent correctement, la forme interrogative qui se contente de l'intonation seule (m.)

tournure que la parlure bourgeoise frappe d'un ostracisme absolu et qui passe dans les milieux cultivés pour un indice de mauvaise éducation. On en réprime de très bonne heure l'emploi chez les enfants; très tôt, ils apprennent à s'en corriger d'eux-mêmes, témoin cette phrase d'un garçon de neuf ans de famille bourgeoise: « Où qu'il est, ton chemin des assassins, où il est? » (La correction, type (m.) avec adverbe interrogatif placé devant, semble confirmer ma supposition que ce type d'interrogation dérive de (f.) M. FOULET, *op. cit.*, p. 346 confirme lui aussi ce point de vue: « ...les deux particules de l'interrogation, dans le français parlé sont aujourd'hui « *èsk* », souvent réduit à « *sk* », pour la langue correcte et « *k* » pour la langue populaire. Ainsi il n'y a entre la forme acceptée et un vulgarisme connu en bien des cas que la nuance d'un *s*. » — Je crois qu'il y aurait lieu d'ajouter que « *sk* » devant consonne peut encore se reduire à « *s* » (*ustü va*), puis disparaître tout à fait (où tu vas?). Nous avons vu que cette dernière interrogation gagne du terrain et, quoique encore considérée comme provinciale (v. l'exemple algérien cité par Duchêne) ou vulgaire par certains, elle n'est cependant pas frappée de l'ostracisme qui condamne « *k* » seul.

est la plus fréquente pour les questions totales. Celle qui emploie la formule introductive « est-ce que » (f.) est la plus affective. L'inversion (i.) est la forme la plus classique et la plus polie, la forme préférée du langage scolaire, de la langue oratoire et écrite; mais c'est aussi celle dont on se sert lorsque l'intensité interrogative est la plus faible. La forme (m.) est avant tout indiquée, lorsqu'on demande la confirmation d'une chose déjà sue ou supposée[1], la forme (f.) pour indiquer l'affectivité, l'intensité ou l'inquiétude de l'interrogation, la vive curiosité, l'étonnement, la surprise, le doute, le reproche, le mécontentement.

Au point de vue de la forme, (m.) s'emploie difficilement dans la question partielle; cependant lorsqu'il s'agit d'une simple demande de confirmation, cette forme est assez fréquente avec le mot interrogatif placé à la fin. Dans la langue usuelle familière, une forme (m.) avec le mot interrogatif placé au début, mais sans autre moyen syntaxique d'interrogation, semble gagner du terrain. La forme (i.) se maintient intacte dans les formules interrogatives fréquentes (« n'est-ce pas, plaît-il » etc.); après les verbes fréquents et dans les temps composés elle résiste mieux que dans les autres cas. Cette forme est impossible à la 1re personne du présent de certains verbes de la seconde et de la quatrième conjugaison, et peu usuelle dans la langue parlée pour la première personne de la première conjugaison. A la première personne en général, ainsi que lorsque le sujet est le pronom « cela, ça », on donne la préférence à la forme (f.) Cette dernière est aussi la seule forme possible lorsqu'on demande le sujet-chose. La forme (f.) est en outre plus claire que (m.), et même que (i.), lorsqu'il s'agit de longues phrases. Enfin, on la préfère après le pronom « que ». Par contre on donne la préférence à (i.) sur (f.) dans les interrogations partielles qui commencent par un adverbe ou un adjectif interrogatifs ou par un pronom interrogatif précédé d'une préposition. En pratique, dans la plupart de ces cas, on se contente d'interrogations elliptiques. Ce dernier genre d'interrogation peut aussi remplacer avanta-

[1] Elle est par conséquent rare à l'école, mais fréquente au tribunal dans certaines interrogations insinuatives des juges ou des avocats, qui d'autre part, se servent de préférence de (i.), forme plus distinguée et indiquant une certaine réserve vis-à-vis de l'interrogé.

geusement (m.), dans les questions qui ne demandent qu'une confirmation; celles-ci ne contiennent alors que la partie de la proposition à confirmer ou à compléter, prononcée sur un ton interrogatif. Pour (p.) on se contente du mot interrogatif, soit seul, soit accompagné d'un infinitif ou d'un autre complément, soit renforcé par les mots « ça » ou « donc ».

Dans un assez grand nombre de cas, une seule des formes examinées est usuelle. Dans d'autres cas plusieurs formes sont possibles avec des nuances de sens ou de style plus ou moins sensibles. Enfin il existe des cas où les trois formes n'offrent entre elles aucune différence appréciable. L'emploi de (f.) dénotera alors un parler plutôt populaire ou négligé, celui de (i.), selon le caractère du contexte, une langue soignée, polie ou recherchée, quelquefois même pédante.

Voilà en résumé les quelques résultats auxquels nous avons abouti. Ils ne sont ni très nombreux ni très surprenants. Si au lieu de nous baser sur des exemples réels en tenant compte de la fréquence de chaque forme, nous avions suivi un plan logique fixé d'avance, examinant, sans tenir compte de leur fréquence, tous les types de propositions interrogatives théoriquement possibles, nous aurions eu à analyser un bien plus grand nombre de formes différentes et nous aurions pu déduire, — toujours théoriquement et en nous basant sur l'ordre des mots, l'accentuation, la mélodie etc. — beaucoup plus de nuances de signification. J'essaierai par quelques exemples de montrer pourquoi j'y ai renoncé. Voici toutes les possibilités d'exprimer une même interrogation partielle: *1. Où va cet enfant? — 2. Où cet enfant va-t-il? — 3. Où est-ce que cet enfant va? — 4. Où est-ce que va cet enfant? — 5. Cet enfant, où va-t-il? — 6. Où va-t-il, cet enfant? — 7. Où il va, cet enfant? — 8. Cet enfant va où?* — Toutes ces formes ne sont naturellement possibles qu'en théorie; c'est-à-dire qu'elles représentent tous les types d'interrogation dont on peut avoir à se servir dans une situation donnée, quoique pas toujours avec les mots que nous avons choisis dans notre exemple. Ainsi pour la forme 4, je n'arrive pas à me représenter une situation réelle, dans laquelle on dirait ainsi. Mais avec le pronom interrogatif « que » au lieu de « où » et avec les verbes « faire » et « dire », j'ai trouvé plusieurs exemples de cette forme: « *Qu'est ce que dit le corbeau?* » — « *Qu'est-ce que fait ton père?* » etc. Il s'agit, dans des interrogations de curiosité ou d'étonnement pour lesquelles la forme (i.) (« Que fait ton père? ») serait trop peu affective, d'éviter l'accentuation trop prononcée du

verbe. En effet « *où est-ce que cet enfant va?* » frappe par l'intensité avec laquelle le verbe « va » est accentué, intensité d'autant plus grande, que ce verbe est très court.

On pourrait donc, en se basant sur l'accentuation, déduire des nuances de sens très subtiles. Dans certains types d'interrogation c'est le verbe (surtout 3, mais aussi 5), dans d'autres (1, 4, 6) c'est le sujet ou même le mot interrogatif (8) qui bénéficient de l'accent final de la proposition. Une telle analyse de la valeur des diverses formes d'après leur accentuation a deux inconvénients. C'est d'abord de ne pouvoir s'appliquer à ces types qu'aussi longtemps qu'ils n'ont pas de compléments. En effet, si nous ajoutons par exemple les mots « à l'école » aux exemples cités plus haut, 1 et 4 deviennent incorrects et par conséquent impossibles, même théoriquement; quant à l'accent final, il ne permet plus de différencier 2, 3 et 5, puisqu'il tombe maintenant toujours sur le complément. Le deuxième inconvénient c'est la rareté de certaines de ces formes. Il est fort possible qu'on puisse se servir de la forme *où est-ce que cet enfant va?* pour accentuer fortement l'idée verbale; mais je dois avouer que je n'ai remarqué aucun cas de ce genre. Et pourtant, j'ai utilisé pour mes statistiques plus de 3800 questions, j'en ai noté beaucoup d'autres, tirées d'un peu partout, ce qui porte le nombre de questions sur lesquelles est basé ce travail à environ 5000; mais en outre, depuis plus de quatre ans que ces problèmes m'occupent, je n'ai laissé passer aucune question d'une forme ou d'une signification tant soit peu inusitée sans en prendre note: c'est donc parmi des milliers de questions que je n'ai pas trouvé d'exemple frappant du type 4. Ce n'est pas un hasard. D'abord pour la simple raison que, lorsqu'on croit devoir insister à un tel point sur le verbe de la question, le sujet est généralement connu ou à été exprimé dans la phrase précédente. Ensuite parce que dans une interrogation (f. p.) (*est-ce que* précédé d'un mot interrogatif) il s'agit ou bien d'un langage négligé ou populaire, ou bien de l'expression d'une nuance d'étonnement ou de vive curiosité, et dans ces deux cas, à supposer que le sujet ne soit pas encore connu, on donne la préférence à une construction disloquée: « Regarde cet enfant! où est-ce qu'il va? » — « Où est-ce qu'il va, cet enfant? » Enfin, aussitôt que le verbe a un complément ou se trouve à une forme composée (« *où est-ce que cet enfant est allé? — où est-ce que cet enfant veut aller? — où est-ce que cet enfant va passer ses vacances? — où est-ce que cet enfant est allé ce matin?* » etc.), l'accentuation du verbe ne choque plus et ne possède généralement plus non plus la valeur qu'on pourrait vouloir lui attribuer en se plaçant à un point de vue purement théorique. — Supposons qu'on regarde une gravure représentant le *Corbeau et le Renard* et sur

laquelle l'arbre serait mal dessiné. On pourrait alors très bien demander: « Sur quoi est-ce que ce corbeau est perché ? »; par contre il serait très peu élégant de dire: « Sur quoi est-ce que ce corbeau est? » Avec ce dernier verbe il faudrait renoncer à la forme (f.) et exprimer l'intensité interrogative qui aurait conduit au choix de cette forme par un adverbe ou une proposition disloquée: « Sur quoi est donc ce corbeau ? — Mais sur quoi est-il donc, ce corbeau ? »

Prenons maintenant un exemple d'interrogation totale. Supposons qu'il s'agisse de former une question sur le commencement de la fable du *Corbeau et du Renard*. Théoriquement nous aurons: (t. m.): « *Le Corbeau tenait en son bec un fromage?* » — (t. i.): « *Le Corbeau tenait-il en son bec un fromage?* » — (t. f.): « *Est-ce que le Corbeau tenait en son bec un fromage?* ». On est tout de suite frappé de l'ineptie de la question (t. m.), qui ne rime à rien, tandis que les deux autres formes (t. i.) et (t. f.) semblent correctes et possibles. Voilà donc la forme la plus fréquente dans la réalité, éliminée de nos considérations théoriques. Mais tâchons maintenant d'imaginer une situation concrète où pourraient se présenter ces interrogations. Dans la vie réelle, il est fort peu probable, qu'on pose jamais ces questions. Même à l'école, pour contrôler si des élèves ont compris, on préférerait interroger de manière à provoquer une réponse négative, p. ex.: « *Le Corbeau tenait-il en son bec un morceau de viande? — Non, monsieur, il tenait un fromage.* » — En outre on pourrait former une question qui engage l'interlocuteur à préciser le sens du mot final: « *Est-ce que le Corbeau pouvait vraiment tenir en son bec un fromage?* » Aussitôt que nous envisageons la situation de cette manière, la forme (t. m.) redevient parfaitement raisonnable et possible: « *Comment? le Corbeau tenait un fromage dans son bec? — Oh! pas un fromage tout entier, naturellement; un petit fromage ou un morceau de fromage.* » — On peut même se contenter de (e. t.): « *Un fromage? — Oui, mais pas un gros fromage tout entier.* » Nous voyons donc qu'aussitôt que la question, de scolaire ou littéraire, devient réelle et vivante, toutes les belles constructions théoriques sont bouleversées: à la forme (i.), normale dans le premier cas, viennent se substituer (f.) et surtout (m.) et (e.). Notons en passant que l'expression archaïque « *en son bec* » qui ne frappe presque pas avec (i.), jure avec (f.) et (m.); on remplacera inconsciemment « *en* » par « *dans* ».

La mélodie est un élément du langage pour le moins aussi important que l'accentuation. Dans les impératifs et dans les questions, c'est elle qui détermine le sens précis (allant de la prière au commandement et à la menace pour l'impératif, de la supposition presque affirmative à la demande la plus anxieuse, pour la question).

Naturellement il y a un grand nombre de mélodies interrogatives assez différentes les unes des autres et il est impossible de les déterminer exactement sans appareils de phonétique expérimentale. Je m'excuse donc de parler d'un sujet si délicat d'une manière très superficielle. Je crois devoir le faire pourtant, afin de faire comprendre que, si l'on voulait analyser le sens des différentes sortes de questions en partant de considérations théoriques, la mélodie est un élément dont il faudrait tenir compte avant tout. Mais, là aussi, la plus grande prudence est de rigueur, si l'on ne veut pas perdre le contact avec la réalité de la vie courante. Je me contenterai pour le montrer d'examiner l'influence de l'une des mélodies interrogatives les plus fréquentes, celle qui, dans une grande partie des interrogations totales, consiste en une espèce de *glissando* de la voix sur la dernière syllabe du contexte interrogatif. Ce glissando se meut en général entre une quarte et une octave, mais il peut être bien inférieur à une quarte et monter beaucoup plus haut qu'une octave. Il peut en outre être précédé d'un saut d'une petite tierce environ entre le début de cette syllabe et la précédente; mais cette dernière peut aussi descendre, de sorte que la mélodie décrit alors une espèce de courbe. Les interrogations réelles (réjouies, tendres, suppliantes, étonnées) montent beaucoup plus haut que les questions de simple politesse, les exclamations, les reproches et les simples questions rhétoriques. Ce *glissando* ascendant affecte la dernière syllabe de la proposition interrogative lorsque celle-ci fait encore partie de la question (p. ex. *Vous viendrez demain?*, dans le sens de: « Est-ce demain que vous viendrez ? »). Mais les compléments peuvent être laissés en dehors de la question (p. ex.: *Vous viendrez, demain ?*, dans le sens de: « Vous savez ce que nous avons projeté pour demain; est-ce que vous viendrez ? »). Dans ce dernier cas le complément entier se prononce d'un ton, à peu près, plus bas que le commencement de la proposition interrogative. Cette mélodie du complément est à peu près la même que dans une proposition affirmative (p. ex. « *Vous les verrez bien demain.* » comparé à: « *Vous les verrez bien, demain.* »). La question elle-même peut ainsi être séparée de toutes les circonstances qui s'y rapportent: « *Il y a été* (sur '*-té*' la mélodie interrogative) *ton père, hier soir, a cette réunion?* » (explications de l'interrogation ajoutées toutes sur le même ton, un peu plus bas que le départ de la mélodie interrogative. — V. p. 13 sv. d'autres exemples de dislocation de l'interrogation (m.): « *Il est carré, l'écrin* » (G.) etc. Cette dislocation de la proposition n'est pas une particularité de l'interrogation; elle peut se trouver dans toute espèce de proposition, sa mélodie est la même dans toutes; nous n'avons donc pas à nous en occuper ici. Revenons-en à la véritable mélodie interrogative, à ce glissando

montant qui va souvent très haut au-dessus du ton de départ. Or, j'ai l'impression que toutes les formes interrogatives ne supportent pas également bien une forte élévation de ton, que dans: « *Viendrez-vous, demain?* », par exemple, la mélodie interrogative de *vous*, ne monte pas facilement si haut que le *-drez* de la forme (m.). (*Vous viendrez?*). En revanche cette forme (i.) peut avoir un second glissando sur le mot « demain », questionner donc à la fois sur l'action de venir et, subsidiairement, sur le moment où cette action aura lieu. Il me semble que cette double mélodie interrogative serait moins facilement possible avec (f.), et presque pas avec (m.). Mais je me hâte d'ajouter que c'est là une impression personnelle. Elle demanderait à être confirmée par des observations expérimentales, qu'il faudrait faire sur plusieurs sujets et en ayant bien soin que ceux-ci ne sachent pas de quoi il s'agit. Car rien n'est plus facilement influençable par autosuggestion que la mélodie du langage. Une des preuves les plus manifestes m'en paraît être l'intonation des acteurs-amateurs, qui pourtant s'imaginent imiter le parler réel. Le grand succès de certains acteurs, tels que Copeau, Victor Boucher, Berthe Bovy, pour ne citer que les plus remarquables, est dû, pour une très grande part, à ce qu'ils ont su échapper à l'emprise qu'exerce la tradition théâtrale et retrouver l'intonation naturelle de la vie. Il est donc fort à craindre que le philologue n'échappe pas, lui non plus, à la suggestion et qu'il s'imagine entendre et employer lui-même la mélodie qui cadre avec ses théories. Je croyais par exemple pouvoir expliquer par l'intonation le fait suivant: Lorsqu'on attend quelqu'un pour sortir avec lui, on peut, s'il tarde, lui demander: « *Vous venez?* (m.) — *Venez-vous?* (i.) — ou: *Est-ce que vous venez?* » (f.). De ces formes, c'est la première qui est la plus polie. Les deux autres marquent plus ou moins d'impatience. Pour (f.), c'est tout naturel et conforme à ce que nous avons déjà constaté au sujet de cette forme; mais pourquoi (i.) aussi, qui est pourtant la forme la plus polie de l'interrogation? Voici ce que j'avais trouvé: l'expression d'impatience et de reproche est en raison inverse de l'intensité de la mélodie interrogative; or celle-ci est la plus forte dans (m.); elle peut être beaucoup moins prononcée dans (i.) et dans (f.); en outre la tradition de politesse qui caractérise la forme (i.) ajoute à l'impatience une nuance de sévérité, car la sévérité s'exprime très souvent, en français, par un excès de politesse. — Mais après avoir trouvé cela, j'ai essayé à titre de contrôle, d'exprimer ces nuances d'impatience et de sévérité par la mélodie et l'intonation seules (faible élévation de la voix, brièveté des voyelles finales, articulation plus énergique etc.) et en ne me servant que de la forme (m.). Hélas! il me semble que c'est également possible, de sorte que tout mon bel échafaudage s'effondre.

Si je me suis attardé à décrire ces tâtonnements, c'est pour faire saisir l'extrême difficulté de l'analyse du langage par introspection. Il suffit quelquefois de modifier involontairement la mélodie d'une phrase pour lui conférer la nuance de sens qu'on veut lui faire exprimer et qu'elle n'aurait pas exprimée en elle-même. Faute de s'être remémoré la même phrase avec une intonation différente, on attribue à la forme ce qui n'est dû qu'à la mélodie. C'est pourquoi le contrôle le plus sûr reste toujours la statistique de l'usage réel. Ainsi lorsque, par politesse, on s'informe de l'état de santé de quelqu'un, on pourrait s'attendre à une forme (i.). Mais la forme usuelle est: « *Vous allez bien ?* » (*m.*). Cela s'explique très bien: «*Allez-vous bien? » dénoterait trop peu d'intérêt et n'exprimerait pas en même temps l'espoir d'une réponse affirmative. Quant à: « Est-ce que vous allez bien ? », ce serait une question d'une intensité presque indiscrète; ce n'est qu'à une personne qui a été malade qu'il serait normal de demander: « Est-ce que vous allez tout à fait bien ? » ou « Est-ce que vous allez mieux ? ». Lorsqu'il s'agit dans des circonstances analogues d'une interrogation partielle, (i.) est la forme correcte et polie (*Comment allez-vous?*), (m.) est la forme familière (*Comment ça va?*), et (f.) est la forme dénotant l'intérêt le plus vif (*Comment est-ce que vous allez ?*). — Pour s'informer de la santé d'un membre de la famille, on dit: « *Comment va monsieur votre père ?* » en plaçant le sujet sous l'accent final, et non pas: «*Comment monsieur votre père va-t-il ? » et encore moins: «*Comment est-ce que monsieur votre père va ? » Ici encore une explication absolument logique se présente à l'esprit. Mais toutes ces déductions logiques ne sont acceptables que parce qu'elles sont confirmées par l'usage général; sans cela elles ne prouveraient rien.

Car ce qui me paraît plus important que les modestes résultats de cette étude, c'est la constatation du fait que la plupart des personnes qui appliquent sans hésitation les formes interrogatives selon les quelques règles que nous avons pu déduire d'un grand nombre d'exemples, ne se rendent pas du tout compte que de telles règles existent. Le domaine syntaxique que nous avons étudié est d'autant plus instructif à cet égard que les grammairiens ne s'en sont presque pas occupés. Tout s'y passe néanmoins comme si les sujets parlants suivaient certaines règles nettement établies. Or, ces règles n'ayant jamais été formulées, on est bien forcé d'admettre que, dans sa langue maternelle, chacun a appris par l'usage seul les formes traditionnelles et employées par tout le monde dans chaque cas particulier. L'ex-

tension par analogie de ces formes finit par créer une certaine régularité. L'examen d'un grand nombre de cas permet par conséquent de distinguer des tendances bien déterminées et de formuler, à l'usage des étrangers qui ne possèdent pas une assez longue expérience de la langue pour trouver inconsciemment la forme appropriée à chaque cas, des règles syntaxiques suffisamment précises.

Mais, tandis que les règles orthographiques et morphologiques sont purement conventionnelles et exigent une application très stricte que l'indigène doit étudier aussi bien que l'étranger, les règles syntaxiques se basent sur l'usage général des milieux qui donnent le ton. Elles sont donc à la fois moins strictes et moins stables; superflues dans la plupart des cas pour les sujets parlant leur langue maternelle, elles ne se trouvent consignées dans les grammaires que lorsqu'il s'agit d'enrayer une évolution trop rapide ou un appauvrissement du langage au point de vue des nuances ou de la logique. Tel est le cas, par exemple, des règles qui s'efforcent de retarder la disparition graduelle d'un certain nombre d'emplois du subjonctif. Dans d'autres domaines de la syntaxe, les grammairiens se bornent à enregistrer l'usage général de la langue, mais ces règles, beaucoup trop imprécises, seraient absolument insuffisantes pour ceux qui ne connaîtraient pas cet usage. C'est le cas des quelques règles qu'on trouve p. ex. sur l'emploi des temps passés ou sur la place de l'adjectif qualificatif. Or, il nous semble qu'une méthode permettant de trouver les règles ou les tendances du langage dans un domaine de la syntaxe dont les grammairiens ne se sont pour ainsi dire pas occupés, pourrait s'appliquer aussi lorsqu'il s'agit de compléter ou de préciser les règles qui passent sans contrôle d'une grammaire à l'autre, sans grande utilité pour les indigènes, qui n'en ont nul besoin, ni pour les étrangers, pour lesquels elles sont manifestement insuffisantes. Si ces pages pouvaient constituer une modeste contribution à la recherche d'une telle méthode, elles justifieraient peut-être, malgré le caractère plutôt pratique et empirique du problème dont elles se sont occupées, l'honneur qui leur échoit d'être publiées dans une revue de linguistique scientifique.

Winterthur. *E. Fromaigeat.*